Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion

Septembre 2020

n° 19

# SENOUY

Comité de lecture : Dominique Terrier & Céline Villarino. Maquette : Mathilde Frère.
Les photos ont été communiquées par les conférenciers ou les adhérents de l'ADEC.

En couverture : Statue de Karômama (Louvre N 500).
Photographie © Florence Gombert-Meurice.

© 2020 Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion (ADEC), Grenoble.
Tous droits réservés.

ISSN : 1961-3040

# ASSOCIATION DAUPHINOISE D'ÉGYPTOLOGIE CHAMPOLLION

Association culturelle régie par la Loi du 1er juillet 1901

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

Fathy SALEH (Égypte), Charles BONNET (Suisse), Érik HORNUNG (Allemagne et Suisse), Bernadette MENU (France), Joseph PADRO PARCERISA (Espagne), Alessandro ROCCATI (Italie), Michel VALLOGIA (Suisse), Dirk VAN DER PLAS (Pays Bas), Claude VANDERSLEYEN (Belgique), Pascal VERNUS (France), Christiane ZIEGLER (France).

**PERSONNALITÉS DAUPHINOISES**

Jean BALESTAS, Alain FRANCO, Guy GENET, Pierre GIMEL, Sandrine MARTIN-GRAND.

**PRÉSIDENT D'HONNEUR**

Jean-Claude GOYON.

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames Jeanne CLAVEAU, Isabelle DUBESSY, Mathilde FRÈRE, Danielle HARGOUS, Karine MADRIGAL, Laurence OLIVA, Loubna STOULI, Dominique TERRIER, Céline VILLARINO.

Messieurs René DEVOS, Pierre FONTAINE, Bernard MATHIEU.

**MEMBRES DU BUREAU**

Président : Bernard MATHIEU :
Vice-présidente : Dominique TERRIER ;
Secrétaire : Céline VILLARINO ;
Secrétaire adjointe : Jeanne CLAVEAU ;
Trésorier : René DEVOS ;
Trésorière adjointe : Danielle HARGOUS.

**CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE**

Christine CARDIN.



Siège social : musée Dauphinois – 30, rue Maurice Gignoux – 38031 Grenoble cedex 1

Site web : **www.champollion-adec.net** || Facebook : **ADEC Champollion**

# SENOUY n° 19

## *SOMMAIRE*


Le mot du Président ..... 6

Escapade à Turin :
visite de la collection égyptienne du Museo Egizio et de l'exposition « Archéologie invisible » ..... 7

Escapade à Londres, Cambridge et Oxford : visite des collections égyptiennes ..... 14

Escapade à Marseille et Aix-en-Provence : visite des expositions « Pharaons superstars » au Mucem
et « Pharaon, Osiris et la momie » au musée Granet ..... 14

14e Fête de l'Égyptologie (2019) :
« La mort n'est pas une fin. Rituels et pratiques funéraires de l'ancienne Égypte » ..... 15

Le 28e Salon du Livre alpin de Grenoble ..... 17

**CONFÉRENCES**

Petites histoires de momies et de fantômes ..... 20
Bénédicte LHOYER

La tombe égyptienne : un miroir du statut social du défunt ? ..... 25
Chloé GIRARDI

Indices et analyses de « scènes » d'archéologie funéraire dans l'Égypte ancienne ..... 29
Francis JANOT

Pesée du cœur et jugement des morts dans le *Livre des Morts* et le *Livre des Portes* ..... 34
Florence MAURIC-BARBERIO

La statue de Karômama, un chef-d'œuvre méconnu ..... 41
Florence GOMBERT-MEURICE

Les dieux égyptiens dans la culture geek ..... 41
Arnaud QUERTINMONT

« Moi, Inhermosé, grand-prêtre d'Onouris » ..... 42
Bernard MATHIEU

Mourir puis revivre dans l'Égypte antique :
dislocation et reconstitution des éléments composant la personne ..... 47
Christine CARDIN

La notion d'esclavage en Égypte ancienne ..... 47
Juan Carlos MORENO-GARCIA

La danse en Égypte ancienne ..... 48
Céline VILLARINO

**ANNÉE 2020-2021**

Programme des conférences 2020-2021 ..... 49

Programme des séminaires d'égyptologie 2020-2021 ..... 50

Programme des cours d'égyptologie 2020-2021 ..... 51

## *Le mot du Président*

Les années se suivent sans se ressembler…

La saison, pourtant, avait fièrement débuté, avec notre Fête de l'égyptologie des 5 et 6 octobre 2019, à Vif, consacrée aux « Rituels et pratiques funéraires de l'Ancienne Égypte ». C'est l'occasion de féliciter encore nos intervenants, Chloé GIRARDI, Francis JANOT, Bénédicte LHOYER et Florence MAURIC-BARBERIO dont les conférences remarquables ont séduit une assistance nombreuse.

Au lendemain de la Fête, avec son enthousiasme coutumier, l'ADEC a poursuivi sa mission : conférences et cours, notamment à l'Université Inter-Âges du Dauphiné (UIAD) et à l'UFR d'Histoire de l'art de l'Université de Grenoble-Alpes, grâce à des partenariats renouvelés ou nouvellement conclus. Jusqu'à cette date fatidique du 17 mars 2020, où le « distanciel » a dû prendre le relais du « présentiel » – on notera au passage les subtilités de l'orthographe française. Nul ne pouvait imaginer, sauf quelques prophètes *post eventum*, que plusieurs de nos activités allaient être compromises, au sein de notre association comme dans l'ensemble de la société des hommes, par un virus venu d'ailleurs.

Pourtant, l'ADEC continue à vivre, bien sûr, et à se projeter vers l'avenir.

Comme vous le savez depuis notre AG du 11 janvier dernier, Karine MADRIGAL achève ces mois-ci le dépouillement des archives des frères Champollion, cet important projet initié par notre président d'honneur, le professeur Jean-Claude GOYON, et soutenu par le Département de l'Isère. L'année 2020 sera donc celle du confinement, mais aussi celle d'un grand aboutissement.

Grâce aux efforts soutenus déployés par notre vice-présidente, Dominique TERRIER, notre 4e Rencontre Égyptologique est désormais sur des rails prometteurs. Le 3 octobre 2020, à l'hôtel Mercure – Alpotel, cinq brillants conférenciers – Frank MONNIER, Jean-Claude GOLVIN, Julie MASQUELIER-LOORIUS, Gwénaëlle LE BORGNE et Philippe COLLOMBERT – nous livreront les secrets du « Temple en Égypte ancienne ».

Le voyage en Angleterre, initialement prévu en avril, est reporté à la période du 15 au 19 février 2021.

Et puis, par-delà les distances, la communication se maintient entre nous tous, par téléphone et par internet, mais aussi et surtout par la pensée et par le cœur, en attendant des jours meilleurs.

*Ne dis pas : "Aujourd'hui est comme demain".*
*Comment en arriver à cela ?*
*Demain est arrivé, aujourd'hui est passé,*
*et la profondeur est devenue la surface du flot.*

(*Enseignement d'Aménémopé, 6, 18 – 7, 2*)

Bernard MATHIEU, 20 avril 2020

## *Escapade à Turin : visite de la collection égyptienne du Museo Egizio et de l'exposition « Archéologie invisible »*

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

Le samedi 9 novembre 2019, 40 membres de l'ADEC se sont retrouvés pour une escapade turinoise à la découverte de la collection égyptienne du musée de Turin. Ce musée possède l'une des plus grandes collections égyptologiques. Il est le deuxième musée égyptologique plus important après le musée du Caire. D'ailleurs avec celui-ci, il est un des rares musées dédiés uniquement à l'art égyptien. Environ 7 000 pièces sont exposées et plus de 26 000 sont en réserve. Les deux visites du musée furent guidées par Karine MADRIGAL.

**Petit historique du musée et de sa collection**

Le premier objet égyptien à venir à Turin (vers 1630) est une table isiaque datant de l'époque romaine et provenant probablement de Rome (il ne s'agit pas du tout d'une production égyptienne).

Le musée a été fondé en 1824 par Carlo FELICE (roi de Sardaigne) qui fit l'acquisition de la collection résultant des fouilles de Bernardino DROVETTI, consul de France en Égypte. Piémontais d'origine, grâce à sa carrière militaire il est nommé par Napoléon en 1802 « sous-commissaire aux relations commerciales » à Alexandrie. En 1803, il part de Toulon pour s'y installer en compagnie de Mathieu DE LESSEPS (fils de Ferdinand DE LESSEPS), consul général. Pour des raisons de santé, ce dernier dut rentrer en France, laissant ainsi sa place à DROVETTI. Devenu consul, DROVETTI voyage dans tout le pays. À Alexandrie, il rencontre notamment Carlo VIDUA. Il travaille avec RIFAUD qui l'aide à faire l'acquisition de sa première collection.

En 1816, la collection DROVETTI est proposée à la vente aux « Savoye ». La France entame également des pourparlers pour l'acquisition de cette collection. Mais deux personnages influents vont faire pencher la balance en faveur des Turinois : Carlo VIDUA et Cesare SALUZZO (noble piémontais). Le contrat d'achat de la collection se fait le 23 janvier 1824. En février 1825, le roi Carlo FELICE nomme Cordero DI SAN QUINTINO conservateur du musée des Antiquités égyptiennes.

Ayant conscience de l'importance de cette collection, Jean-François CHAMPOLLION entreprend un voyage en Italie, entre 1824 et 1825, pour travailler sur la collection et en rédiger un catalogue. Lors de son séjour à Turin, les relations sont tendues avec SAN QUINTINO. Il rédige d'ailleurs à ce sujet sa fameuse « pétition du pharaon Osymandias au roi de Sardaigne ». Comme il le disait, « *La route de Memphis et Thèbes passe par Turin* ». La correspondance quasi quotidienne entre les deux frères CHAMPOLLION nous renseigne de façon très détaillée sur l'avancement des travaux du cadet et témoigne de la véritable ivresse qui le saisit dès son entrée au musée. « *Questo e cosa stupenda, je ne m'attendais pas à pareille richesse*. ». Francesco SALVOLINI a continué le travail de CHAMPOLLION notamment sur les papyrus : papyrus des mines, canon royal.

Les collections ont été considérablement développées par les fouilles de l'archéologue et égyptologue Ernesto SCHIAPARELLI. Né en 1856 dans le Piémont et fils d'un professeur d'histoire ancienne, il se spécialise en égyptologie en 1877 et poursuit ses études à Paris auprès de Gaston MASPÉRO. En 1881, il est nommé directeur du musée égyptien de Florence puis en 1894, il prend la direction du musée égyptien de Turin (jusqu'en 1928, date de son décès). Il parvient aussi à obtenir

des subventions annuelles de la bourse personnelle du roi Victor-Emmanuel III pour lancer une campagne d'acquisitions en Égypte. En 1903, il crée la mission archéologique italienne en Égypte, qu'il dirige pendant dix-sept ans. Ces campagnes vont enrichir le musée de 17 000 pièces dont de nombreuses datent de l'époque prédynastique. Il fait également partie de ceux qui ont découvert la tombe de Néfertari. Il en fait d'ailleurs les relevés. Par la suite, sur les conseils de MASPÉRO, il se tourne vers Deir el-Medineh et découvre la tombe de Khâ et Mérit en 1906.

La dernière acquisition du musée est le temple d'Ellesiya, donné à l'Italie par le gouvernement égyptien en 1970, en remerciement du soutien technique et scientifique durant la campagne de sauvetage des monuments nubiens menacés par la construction du barrage d'Assouan.

À l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006, une partie du musée a été refaite (la salle des statues de rois). La dernière intervention a eu lieu en 2015.

**Allez c'est parti pour la visite !**

À l'heure actuelle, l'exposition permanente se déroule sur plusieurs niveaux de façon chronologique et thématique :

- Niveau -1 : historique du musée
- Niveau 2 : période prédynastique / Ancien Empire / Moyen Empire / Nouvel Empire
- Niveau 1 : Deir el-Medineh / Galerie des sarcophages / Époques tardives
- Niveau 0 : Galerie des rois / Temple d'Ellesiya

Nous commençons par le niveau 2 avec la ***période prédynastique***. Pour cette période (IV$^{e}$ millénaire av. J.-C.) nous découvrons une sépulture et de nombreux objets provenant du site de Gebelein en Haute-Égypte. Les visiteurs découvrent ainsi les objets produits durant cette période : vases, palettes à fard, pendeloques, etc.

**Figure 1 : Vases prédynastiques de la période Nagada II - Nagada III.**
© Alain CHARRA.

Nous passons ensuite à la période de l'***Ancien Empire***. Chez les Égyptiens, l'art est le reflet de la société et à l'Ancien Empire, on constate dans l'art l'évolution de la société. Au cours du temps, on remarque la lente prise de possession par les fonctionnaires de certains attributs et modes de représentation à l'origine réservés aux rois ou aux membres de la famille royale. On note le même mécanisme pour l'accession à la propriété. Les moyens de production de l'œuvre d'art dépassent les possibilités d'un simple particulier. Il est impensable, du moins sous l'Ancien Empire, qu'un seigneur, si puissant soit-il, organise pour son propre compte une expédition dans les carrières pour extraire et faire tailler le sarcophage, les montants de portes ou les statues dont il a besoin pour sa tombe. C'est là le rôle de l'État et les ateliers dans lesquels sont sculptées les statues ou gravés les reliefs dépendent du pouvoir central : l'art est une affaire de fonctionnaires.

L'image en ronde-bosse, en dessin ou en relief ne peut servir que deux buts : politico-religieux ou funéraire. Le premier concerne exclusivement le roi, le deuxième a été progressivement conquis par les particuliers. Les particuliers vont suivre la mode définie par le souverain. Tout cela reste dans un cadre précis : la création d'une représentation la plus explicite possible d'un individu ou d'une fonction.

Pour la statuaire, c'est la même chose. Le but étant d'avoir un corps « habitable » pour l'éternité, autant qu'il soit le plus parfait possible. Cela ne veut pas dire que l'artiste refuse de représenter une difformité physique. Mais, dans la majorité des cas, le corps est traité de façon plus idéalisée que le visage qui doit, lui, caractériser un individu.

C'est le cas de la statue de la princesse Redit. Sur le socle de la statue, on trouve inscrit : « Redit, la fille du roi ». Il s'agit d'une statue datant de la III^e^ dynastie et provenant probablement de Saqqara. Cette statue est ce que nous appelons une statue du *ka* et elle était placée dans la tombe (mastaba) du défunt ou de la défunte.

**Figure 2 : Statue de la princesse Redit, III^e^ dynastie.**
© Alain CHARRA.

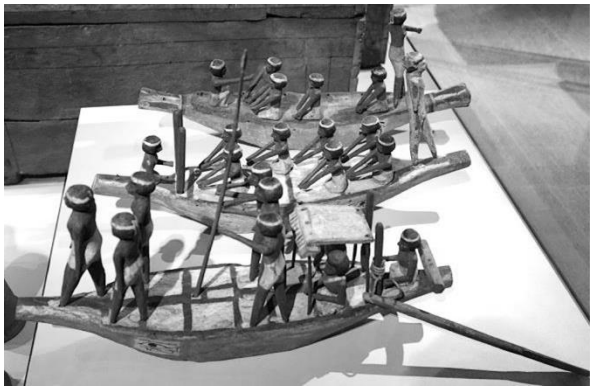

**Figure 3 : Modèles funéraires en forme de bateau, Moyen Empire.**
© Alain CHARRA.

À côté de la statuaire en pierre, il existe depuis de la IV^e^ dynastie une tradition de travail sur bois qui a produit certains des plus grands chefs-d'œuvre de l'Ancien Empire : la statue de Kaâper découverte par MARIETTE à Saqqara (conservée au musée du Caire). Ce courant ouvre la voie à une forme nouvelle qui se développera à la ***Première Période Intermédiaire*** : les « modèles » qui sont une mise en volume des scènes figurées sur les bas-reliefs. Les objets de la tombe du noble Shemes en sont un bon exemple.

Au ***Moyen Empire***, les cercueils sont de forme rectangulaire et le défunt était placé sur le côté (tête du côté où se trouvent les yeux-*oudjat*). Ils portent des textes funéraires que l'on appelle les *Textes des Sarcophages* qui parlent du voyage du défunt dans l'au-delà. Certains couvercles de cercueils portent des textes astronomiques qui servaient d'horloge cosmique aux défunts.

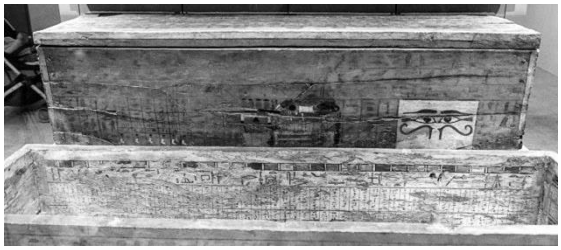

**Figure 4 : Cercueils datant du Moyen Empire.**
© Alain CHARRA.

La section consacrée au ***Nouvel Empire*** nous accueille avec de nombreuses statues votives. Nous nous arrêtons devant la superbe statue d'Âanen. Il était le fils de Youya et Touya et donc frère de la reine Tiyi (Grande Épouse Royale d'Amenhotep III et mère d'Akhénaton). Ses titres sont nombreux. Il fut Second Prophète d'Amon et Grand des Voyants du temple de Rê à Karnak. Il devint chancelier de Basse-Égypte, prêtre-*sem* d'Héliopolis, Père Divin durant le règne d'Amenhotep III.

**Figure 5 : Statue d'Âanen, XVIII^e^ dynastie.**
© Alain CHARRA.

Nous changeons ensuite d'étage et passons au niveau 1 avec la section consacrée à ***Deir el-Medineh***. Cette partie présente les fouilles de SCHIAPARELLI et notamment la découverte de la tombe de Khâ et Mérit. SCHIAPARELLI découvre la tombe de Khâ en 1906, mais il ne la publiera qu'en 1927 et partiellement. Une fois entré, SCHIAPARELLI se dépêche de tout noter et d'enlever le mobilier en trois jours. Il y eut un seul relevé de plan réalisé par l'égyptologue Francesco BALLERINI. Il est assez compliqué de comprendre où se trouvaient certains objets, car un certain nombre de pièces ne sont couvertes ni par l'esquisse de BALLERINI ni par les photographies de l'intérieur de la tombe. À cause de la rapidité pour enlever les objets de la tombe, des vagues descriptions et des faibles relevés et dessins réalisés, les positions originales des objets sont plus qu'incertaines. Les autorités égyptiennes n'exigèrent qu'une petite partie du mobilier de Khâ, la majeure partie allant au musée égyptien de Turin.

La tombe de Khâ demeure la sépulture non royale la plus fournie de l'Égypte ancienne. Il est possible qu'il ait d'abord été simple scribe, puis qu'il ait gravi les échelons de la hiérarchie pour devenir architecte des tombes royales. Il exercera sous les règnes d'Amenhotep II, Thoutmosis IV et Amenhotep III. Khâ avait pour tâche de superviser les ouvriers qui sculptaient et décoraient les tombes des rois. Des outils usagés ont été retrouvés dans sa tombe.

La tombe de Khâ ne se situe pas sous l'esplanade devant sa chapelle comme on pourrait s'y attendre, mais à environ 25 mètres au nord. Son épouse, qui décéda en premier, fut enterrée d'abord. Le tombeau fut refermé jusqu'à la mort de Khâ. Il fut rouvert à ce moment-là pour accueillir son corps et le mobilier funéraire. Après son enterrement, une porte verrouilla définitivement la tombe et le corridor qui y conduisait fut muré en deux endroits.

**Figure 6 : Masque funéraire, tombe de Khâ et Mérit, Nouvel Empire, Deir el-Medineh.**
© Alain CHARRA.

Lorsqu'il ouvrit la tombe, SCHIAPARELLI découvrit une chambre avec deux grands cercueils (qui en contenaient de plus petits à l'intérieur) recouverts d'un drap, un mobilier qui comprenait des lits, de nombreux coffres remplis de toile de lin et de pommades, de la vaisselle de toute sorte pleine de nourriture, des piles de pains de différentes formes, des rameaux, des plantes séchées, etc. En tout, cela faisait environ 500 objets pour Khâ et Mérit.

Un certain nombre de présents ont été placés dans la tombe. Une règle d'une coudée recouverte d'or portant une inscription d'Amenhotep II et mentionnant la construction d'un temple à laquelle Khâ a peut-être participé, était vraisemblablement un cadeau royal.

**Figure 7 : *Ostracon* représentant une danseuse acrobate, Nouvel Empire, probablement Deir el-Medineh.**
© Alain CHARRA.

Parmi les chefs-d'œuvre provenant du village des ouvriers, on ne peut pas manquer l'*ostracon* avec la danseuse. Le papyrus étant très coûteux et donc réservé pour des documents officiels (religieux, funéraires et politiques), la plupart des documents privés étaient rédigés sur *ostraca*, des tessons de poteries. La fameuse décharge de Deir el-Medineh a fourni des centaines d'*ostraca* porteur de textes comptables, de lettres, d'exercices d'écriture, de dessin, de poèmes, de listes de blanchisserie ! Cet *ostracon* ci-contre est unique dans son genre. Il représente une danseuse acrobate quasi nue (elle ne porte qu'un pagne). Pour tout bijou, elle porte des boucles d'oreilles qui défient les lois de la gravité.

De nombreux papyrus sont également présentés. Le fameux papyrus érotique, la carte des mines d'or et encore le papyrus évoquant la conspiration du harem sous le règne de Ramsès III.

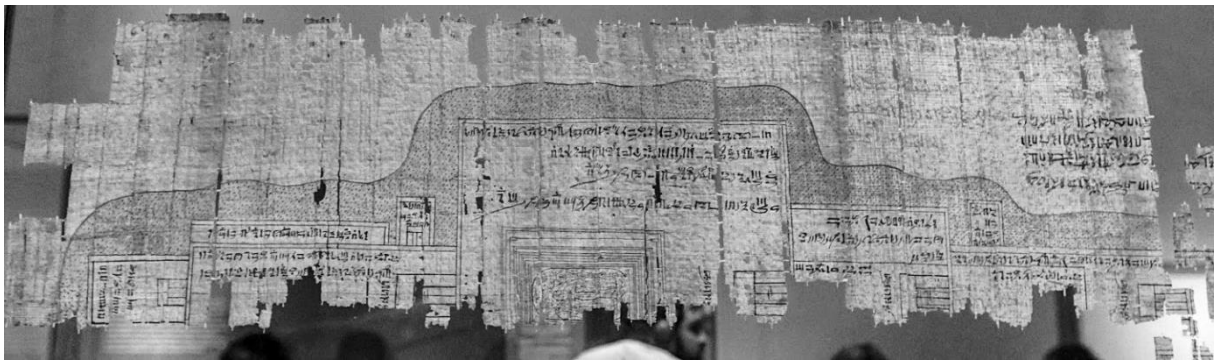

**Figure 8 : Plan de la tombe de Ramsès IV, Deir el-Medineh.**
© Alain CHARRA.

La ***Galerie des sarcophages*** présente de nombreux objets et permet de voir l'évolution du sarcophage au cours de l'histoire égyptienne. De très beaux spécimens datent de la Troisième Période Intermédiaire.

Enfin la partie consacrée aux ***Époques tardives*** présente des momies animales ainsi que des cartonnages des époques ptolémaïque et romaine.

**Figure 9 : Cercueils et momie de la Troisième Période Intermédiaire.**
© Alain CHARRA.

**Figure 10 : Cercueils et momie datant de la période gréco-romaine.**
© Alain CHARRA.

Nous terminons notre visite par le niveau 0 et la salle des statues. Plusieurs statues de la déesse Sekhmet nous attendent. Elles proviennent de l'enceinte du temple de Mout à Karnak (Sekhmet est une forme de Mout lorsqu'elle est en colère). La tradition veut qu'il y ait eu 365 statues pour le jour et 365 statues pour la nuit. Elles datent toutes du règne d'Amenhotep III de la XVIII^e^ dynastie, dont un certain nombre ont été réinscrites au nom de Shéshonq I^er^.

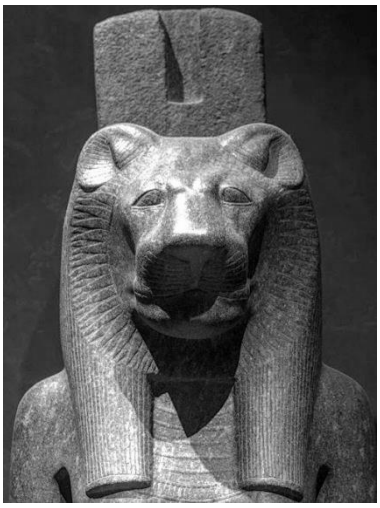

**Figure 11 : Statue de Sekhmet provenant du temple de Mout à Karnak.**
© Alain CHARRA.

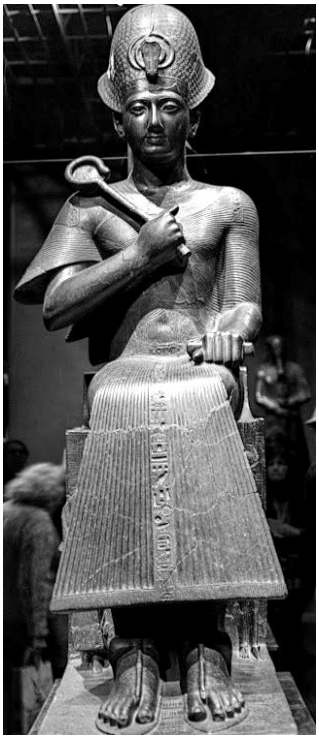

Nous faisons une halte pour admirer la statue de Ramsès II qui est sans doute le chef-d'œuvre du musée. Magnifique statue loin de sa statuaire habituelle qui est froide et massive. Champollion en était tombé amoureux ! Dans une lettre à DUBOIS datée du 3 décembre 1824, il dit : « *La tête est divine, les pieds et les mains sont admirables, le corps est moelleux ; je l'appelle l'Apollon du Belvédère égyptien.* ». Il s'agit du roi Ramsès II portant la couronne bleue flanquée d'un *uræus*. Contre sa poitrine il porte le sceptre-*heqa*.

Contrairement aux représentations traditionnelles (torse nu musclé + pagne-*chendjit*) le pharaon porte une longue tunique plissée typique de la période ramesside. Il porte également aux pieds des sandales. Nous sommes typiquement dans l'art post-amarnien : les traits du visage sont réalistes, les lobes des oreilles sont percés, le pharaon est à la mode ! On retrouve dans le cou les petits plis de l'art amarnien.

**Figure 12 : Statue de Ramsès II, Nouvel Empire, XIX^e^ dynastie.**
© Alain CHARRA.

Pour montrer la suprématie du roi, des prisonniers asiatiques et des nubiens ligotés sont représentés sur le devant du socle. De part et d'autre du roi, se tiennent la Grande Épouse Royale Néfertari et leur fils Amonherkhepeshef.

En quittant le musée, nous passons devant le petit temple d'Ellesiya. Il a été taillé dans le grès du désert, à environ 200 km au sud d'Assouan. C'est Thoutmosis III qui commande cette chapelle durant ces 51e et 52e années de règne. Les scènes représentent le roi faisant des offrandes aux dieux locaux (roi tourné vers l'intérieur, les dieux tournés vers l'extérieur). Durant la période amarnienne, les images d'Amon furent martelées. Elles furent regravées durant le règne de Ramsès II. À partir du VIe siècle, le temple devint un lieu de culte chrétien.

En 1966, le temple fut offert à l'Italie par le gouvernement égyptien en remerciement de son aide lors de la campagne de sauvetage des temples de la Nubie.

**Figure 13 : Temple d'Ellesiya, Nouvel Empire, XVIIIe dynastie.**
© Alain CHARRA.

Karine MADRIGAL

## *Escapade à Londres, Cambridge et Oxford : visite des collections égyptiennes*

DU LUNDI 20 AU VENDREDI 24 AVRIL 2020

**INFORMATION**

En raison de la pandémie de SARS-CoV 2
et des mesures de sécurité sanitaires prises en conséquence,
le voyage en Angleterre a été ***annulé***.

Il est **reprogrammé**
**du 15 au 19 février 2021**.
*NB* : Ces dates sont susceptibles de changer
en fonction de l'évolution de la situation.

## *Escapade à Marseille et Aix-en-Provence : visite des expositions « Pharaons superstars » au Mucem et « Pharaon, Osiris et la momie » au musée Granet*

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN 2020

**INFORMATION**

En raison de la pandémie de SARS-CoV 2
et des mesures de sécurité sanitaires prises en conséquence,
l'escapade à Marseille et Aix-en-Provence a été ***annulée***.

L'**escapade au musée Granet à Aix-en-Provence**
est **reprogrammée le 10 octobre 2020**.
*NB* : Cette date est susceptible de changer
en fonction de l'évolution de la situation.

## *14e Fête de l'Égyptologie (2019) : « La mort n'est pas une fin. Rituels et pratiques funéraires de l'ancienne Égypte »*

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

Notre fête de l'égyptologie se tenait à Vif pour sa 14e édition, désormais biennale, en alternance avec une Rencontre égyptologique à Grenoble.

Elle a été inaugurée par M. Guy GENET, maire de Vif, qui met à chaque fois la salle polyvalente municipale gracieusement à notre disposition, ce dont nous le remercions vivement.

Nos remerciements vont aussi au personnel des services techniques municipaux, qui nous a apporté une aide – très efficace – pour la manutention et le transport, non seulement des grilles d'exposition, prêtées pour l'occasion, mais également de nos maquettes (le gabarit impressionnant de la Chapelle blanche nécessite l'utilisation d'un camion) et de tout le matériel (**fig. 1**).

**Figure 1 : Montage de la maquette de la Chapelle blanche.**
© Dominique TERRIER.

De même, nous remercions les municipalités de Claix et du Gua, qui ont également prêté des grilles, nos nombreuses expositions en nécessitant davantage que les années précédentes. Sans ces aides municipales, notre Fête ne pourrait avoir lieu.

Nous n'oublions pas la présence des exposants : librairie « L'esprit vif » ; les revues « Égypte, Afrique et Orient » et « Pharaon Magazine » ; le dictionnaire en ligne « VÉgA » ; et nos adhérents qui ont vidé leurs bibliothèques pour alimenter la bourse aux livres.

Ce sont environ 750 visiteurs qui ont pu, tout au long du week-end :

- participer aux différentes activités proposées : ateliers d'initiation à l'écriture hiéroglyphique et à la calligraphie, pour petits et grands ; jeux égyptiens pour les enfants ;
- écouter les commentaires de nos bénévoles présentant les différentes maquettes : pyramide de Khéops, tombe de Sennedjem, habitat traditionnel, temple de Khonsou, barque processionnelle, vases canope ... ;
- découvrir les expositions : papyrus d'Ani (**fig. 2**) ; tombe de Néfertari ; différentes typologies de cercueils ; cartouches royaux ;
- suivre une promenade guidée dans Vif sur les pas de Jean-François CHAMPOLLION ;
- applaudir un spectacle « égyptien » intitulé « *La vie éternelle,* ou... *Il ne faut pas se fier aux apparences* » interprété par des enfants de la commune de Vif ayant également participé à la création et aux costumes (**fig. 3**) ;

**Figure 2 : Papyrus d'Ani.**
© Dominique TERRIER.

**Figure 3 : Spectacle intitulé « La vie éternelle, ou… Il ne faut pas se fier aux apparences ».**
© Jeanne CLAVEAU.

- enfin, écouter les égyptologues présentant leurs conférences, toutes liées bien entendu au thème de la mort, lequel n'est pas forcément triste :
  - Bénédicte LHOYER : « *Petites histoires de momies et de fantômes* » ;
  - Chloé GIRARDI : « *La tombe égyptienne : un miroir du statut social du défunt ?* » ;
  - Francis JANOT : « *Indices et analyses de "scènes" d'archéologie funéraire dans l'Égypte ancienne* » ;
  - Florence MAURIC-BARBÉRIO : « *Pesée du cœur et jugement des morts dans Le* Livre des Morts *et le* Livre des Portes ».

Les résumés sont à découvrir dans les pages dédiées de ce magazine.

Après une conférence « apéritive » (**fig. 4**) (pratiquement au pied levé en raison de l'empêchement d'un intervenant) présentée par Gwenaëlle LEBORGNE nous faisant (re)découvrir la tombe de Sennefer, notre soirée du samedi s'est terminée dans la bonne humeur, autour d'un buffet dînatoire bienvenu.

**Figure 4 : Conférence de Gwenaëlle LEBORGNE.**
© Jeanne CLAVEAU.

C'est donc à l'engagement de tous, conférenciers, bénévoles et institutions, que nous devons le succès de notre Fête.

Rendez-vous le **3 octobre 2020** à Grenoble
pour notre **4e Rencontre Égyptologique**, dont le thème sera :
**« Le temple en Égypte ancienne de A à Z ».**

Dominique TERRIER

## *Le 28e Salon du Livre alpin de Grenoble*

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019

Après une année 2019-2020 riche en événements égyptologiques (l'exposition du musée de Grenoble « *Servir les Dieux d'Égypte* » et le colloque en lien avec cette exposition ; l'exposition « *Toutankhamon, l'or du Pharaon* » ; la présentation du projet du futur musée Champollion à Vif), l'année 2019-2020 démarrait par notre Fête de l'Égyptologie à Vif les 5-6 octobre sur le thème de « *La mort n'est pas une fin* ».

Celle-ci fut suivie par le 28e Salon du Livre alpin de Grenoble dont le thème était « *Champollion et l'Égyptologie* ». Ce salon se tenait dans les espaces du palais des Sports, du 15 au 17 novembre 2019, et était organisé par l'association Ex-Libris Dauphiné. Les invités d'honneur de celui-ci étaient l'Adec et les Amis du Muséum.

L'inauguration a eu lieu le samedi 16 novembre. Et, bien sûr, il a été énormément question des Champollion ! Après les prises de parole de M. Guy GENET, maire de Vif, Mme Martine JULLIAN, déléguée au Patrimoine historique et à la Mémoire de la Ville de Grenoble, Mme Dominique TERRIER, vice-présidente de l'Adec, ce fut le discours de notre hôte, M. Raymond JOFFRE, président d'Ex-Libris Dauphiné. Il fit un vibrant plaidoyer pour le livre alpin, utilisant la plume d'Edmond pour fustiger le parisianisme de certains ; celle de Cyrano pour saluer la trentaine d'auteurs, les éditeurs, les nombreux libraires, dignes successeurs du père des Frères Champollion, lequel fut colporteur en quittant son village natal de Valjouffrey ; la voix de Coquelin l'Aîné pour dire son amour des livres, de Grenoble et de ses montagnes et les derniers trémolos pour remercier la dizaine de bénévoles qui « *font un travail formidable !* ». Et il n'oublia pas de saluer au passage nos cousins transalpins, Suisses et Italiens. Du panache, toujours du panache !

**Figure 1 : Messieurs Raymond JOFFRE, Guy GENET et Pierre GIMEL, et mesdames Martine JULLIAN et Dominique TERRIER (de gauche à droite).**
© Nicole LURATI.

Parmi les invités de marque, on remarquait dans l'assistance monsieur M. Aymeric PERROY, directeur du service Culture et Patrimoine du département de l'Isère, qui dut répondre aux sollicitations de quelques membres de l'Adec : « *Alors, ce musée Champollion à Vif ?* » par un sourire : « *Été 2020 !* ».

Mme Jacqueline HELMRYD, présidente du prix du Livre alpin, a présenté les quatre lauréats : le 1er prix fut remporté par Gérard MINGAT pour « *Alexandre Zeis, fils de Lorrain et citoyen du Dauphiné* ».

En fait, la manifestation a vraiment commencé le mercredi 13, avec la participation et la complicité des Amis du Muséum d'histoire naturelle, et sous l'égide de Jacqueline HELMRYD ; avec une conférence de Patrice LE GUILLOUX, membre de la Mission Française des Fouilles de Tanis (MFFT), à l'auditorium du muséum plein à craquer, « *Tanis : deux siècles de recherches égyptologiques dans le delta du Nil* ». Tanis, la belle endormie, née du rêve d'une nouvelle Thèbes. La mystérieuse, parée des oripeaux des siècles précédents ; aux trésors fabuleux qui donnèrent un titre de noblesse à ce nom si peu glorieux de Période Intermédiaire. Oui, mais la Troisième ! Le musée de Grenoble en fit une belle exposition. Et l'égyptologue une belle et captivante conférence sur cette Thèbes du Nord.

**Figure 2 : Patrice LE GUILLOUX, membre de la Mission Française des Fouilles de Tanis (MFFT).**
© Nicole LURATI.

Toujours à l'auditorium, le jeudi 14 novembre, la première dictée égyptienne écrite et lue par Dany BADOR, présidente du club Dauphin'Ortho. Les adhérents de l'Adec et les passionnés de l'égyptologie n'ont pas dû s'emmêler les calames avec les *naos* et autres hypogées. Une lecture théâtrale et costumée sur le thème d'Alexandrie, écrite par Marcel FAKHOURY, poète, écrivain et historien, jouée par l'auteur et Lisette Blanc, artiste peintre et illustratrice a précédé la remise des prix et le verre de l'amitié.

**Figure 3 : Mesdames Karine MADRIGAL et Céline VILLARINO.**
© Jeanne CLAVEAU.

Vendredi, Karine MADRIGAL ouvrit le bal avec « *Les Champollion : deux frères au service de l'égyptologie* » avec son énergie, son humour et la maîtrise d'un sujet qu'elle connaît sur le bout des doigts. Après tout, l'égyptologue chargée de l'étude des archives familiales des frères Champollion, déposées aux Archives départementales de l'Isère, c'est elle !

Samedi, Céline VILLARINO présenta « *Les Champollion et la collection égyptienne du musée de Grenoble* ». Si la superbe collection égyptienne (si, si, il y a de sublimes cercueils qui n'ont en rien déparé l'exposition « *Servir les dieux d'Égypte* » !) n'a plus de secrets pour les adhérents et bénévoles de l'Adec, c'est bien grâce à elle ! Il est simplement dommage qu'une conférence ne puisse reproduire le ballet gracieux de l'égyptologue *in situ*.

Samedi : toujours et encore les frères ! Avec une conférence de Yves JOCTEUR-MONTROZIER sur « *Les Champollion et le milieu intellectuel de Grenoble* ». Le conférencier est écrivain, ancien conservateur des bibliothèques municipales de Grenoble et du musée Stendhal, spécialiste des réseaux intellectuels de Grenoble sous le 1er Empire et la Restauration. Il est membre de l'Académie delphinale.

Dimanche : « *L'expédition franco-toscane en Égypte* » par Karine MADRIGAL, faisant pendant à la magnifique exposition en photos de Nicole LURATI, sur des textes d'Alain FAURE, historien et écrivain. Le cycle des conférences s'est clos par celle de Franck PICCARD, médaillé d'or olympique de ski alpin à Calgary, auteur des « *Petites chroniques d'un champion olympique* » (2018).

Épilogue : Les conférences de Céline et Karine ont fait salle comble et plus encore ! Les ateliers hiéroglyphes et calligraphie n'ont pas asséché l'encre au bout de nos calames, mais les élèves étaient d'un bon cru. L'exposition de Nicole sur l'expédition franco-toscane a été fort appréciée. Les aquarelles de Jacqueline sur notre beau voyage en dahabieh en 2016 ont apporté une note artistique à cette manifestation littéraire.

**Figure 4 : Maquettes e exposition sur l'expédition franco-toscane.**
© Nicole LURATI.

Quelques livres ont été vendus (nous n'étions pas dans un salon du livre pour rien !). Bien sûr, nous avons trouvé et acheté des livres… sur l'égyptologie ! Nous avons été reçus et choyés par nos hôtes comme des vizirs en tournée. Qu'ils en soient ici remerciés. Et nous, nous remercions chaleureusement Jacqueline HELMRYD (secrétaire du comité de rédaction d'Ex-Libris, etc.) et adhérente de l'Adec, pour avoir eu l'idée lumineuse de ce partenariat ; Mme Danielle BOUFFAR-ROUPÉ, présidente de l'association des Amis du Muséum. Et rien ne serait dit si nous oubliions dans nos remerciements les bénévoles qui nous ont donné un sacré coup de main et les membres de notre association qui ont bravé les frimas pour respirer le bon air d'Égypte et celle des vieux papiers !

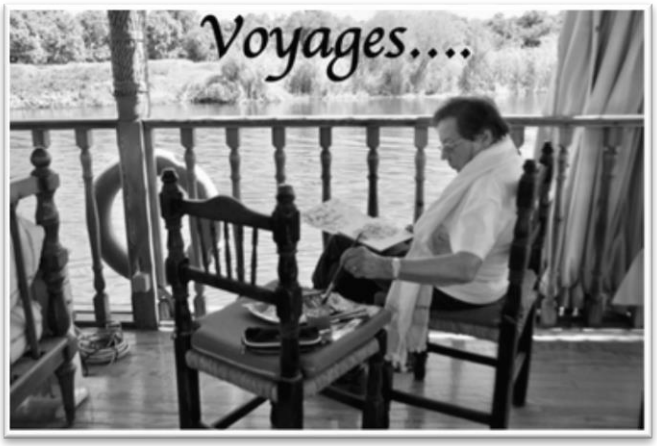


**Figure 5 : Jacqueline HELMRYD réalisant une aquarelle sur une dahabieh en 2016.**
© Jeanne CLAVEAU

Le 29e Salon du Livre alpin aura pour thème « *La vigne et le vin* » et se tiendra les 23, 24 et 25 octobre 2020, au palais des Sports. Littérature et viticulture, une très belle association qui devrait ravir les nombreux épicuriens de… l'association !

Jeanne CLAVEAU

# *Petites histoires de momies et de fantômes*

**Bénédicte LHOYER**
Égyptologue, Docteur en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

Conférence du samedi 5 octobre 2019
Salle polyvalente – Vif

Quand on évoque l'Égypte et ses mystères, il arrive très souvent que se dessinent dans notre esprit l'image d'une momie revenue à la vie ou bien d'une malédiction s'abattant sur des archéologues.

Si ce tableau est aussi fréquent, c'est en grande partie grâce à la fascination qu'ont exercé les objets égyptiens depuis leur arrivée en Europe, et ce dès l'Antiquité, et l'aura de magie qui les a toujours entourés. Mais ce sont surtout les momies qui tirèrent leur épingle du jeu, inspirant des écrivains tels qu'Edgard Allan POE (*Petite discussion avec une momie*), Théophile GAUTIER (*Le Roman de la momie*, mais aussi la nouvelle fantastique *Le pied de momie*) ou encore le père de Sherlock HOLMES, Arthur Conan DOYLE, avec *L'anneau de Thot* ou *Une momie qui ressuscite* (aussi connu sous son autre titre *Le lot n° 249*) : un bijou de la littérature anglaise à découvrir, et qui contient l'une des scènes de course-poursuite avec une momie les plus haletantes qui soient.

En effet, les pratiques funéraires égyptiennes, avec leurs formules et leurs rites plurimillénaires, n'ont pas manqué de fasciner différents témoins, dont le « père de l'histoire » Hérodote qui en brossa le portrait. Il reste encore de nombreux témoignages des différentes étapes de préparation d'une momie : l'étude des corps d'un point de vue médical (voir les nombreux et pertinents travaux de Francis JANOT), mais aussi les instruments de momification aujourd'hui conservés dans les musées du monde, voire certaines images comme sur le beau cercueil de Djed-Bastet-Iouefânkh (époque ptolémaïque, entre 332-30 av. J.-C.) au musée Roemer & Pelizaeus à Hildesheim.

**Figure 1 : Momie de Ramsès III.**

Les momies et leur potentiel de frayeur n'ont pas manqué d'inspirer les studios et les réalisateurs de cinéma, comme le prouve le succès du film *La momie* de Karl FREUND, sorti en 1932, et qui a profondément marqué la culture moderne (quoique la farandole de suites ou de *remake* fut moins glorieuse...). Clin d'œil historique : le costume du héros Imhotep, interprété par Boris KARLOFF, fut élaboré à partir des photos de la momie de Ramsès III (**fig. 1**).

**Fantômes et revenants**

Si imaginer une momie parlant et se déplaçant ne pose aucun problème pour nous, qu'en était-il des Anciens Égyptiens ? Avaient-ils eux aussi des histoires de revenants et de fantômes ? L'étude de la documentation nous permet de répondre par l'affirmative.

Il existe déjà ce que l'on appelle couramment les « Lettres aux Morts », un ensemble de papyrus ou de céramiques datant surtout de l'Ancien au Moyen Empire, rédigées en hiératique, et découvertes pour certaines dans la chapelle funéraire ou dans le caveau. Celles-ci évoquent différents problèmes – du conflit de propriété à la maladie – que les défunts dans l'autre monde pouvaient aider à résoudre. Il était donc possible de continuer à communiquer avec les morts, dont l'action se faisait ressentir dans le monde physique parfois de façon malveillante. Ainsi, des formules magiques furent mises au point pour détruire l'action malfaisante d'un mort (comme dans le papyrus Chester Beatty III, verso 15, 3-7), mort qui entre dans le corps d'un vivant en y déposant sa semence. Parfois, c'est dans une situation problématique de la vie courante qu'il faut chercher l'influence malveillante d'un proche décédé. Un pauvre veuf écrivit à son épouse défunte, trois ans après sa mort, pour se plaindre en lui adressant ces mots :

> *Qu'as-tu fait contre moi comme crime pour que je me retrouve dans cette situation mauvaise dans laquelle je suis ? Qu'ai-je fait contre toi ? Ce que tu as fait, c'est t'en prendre à moi, alors que je n'ai commis aucun crime contre toi, depuis le temps où j'étais avec toi comme époux jusqu'à ce jour. Qu'ai-je fait contre toi que je devrais cacher ? Qu'as-tu contre moi ? ».*

L'enjeu de ces documents est aussi de maintenir ou rétablir un équilibre entre les vivants et les morts, comme l'a démontré Sylvie DONNAT. Plusieurs textes prennent l'apparence de véritables décrets (le droit étant une arme imparable), comme la Lettre de Pinedjem II (grand-prêtre d'Amon vers 950 av. J.-C. à Thèbes, à la XXI^e^ dynastie) à son épouse défunte Nésykhonsou. Le dieu Amon-Rê s'exprime et indique que cette dernière sera empêchée de faire potentiellement du mal à son mari et à ses enfants.

Nous avons également quelques contes ou fragments d'histoires mettant en scène des fantômes. Le papyrus Chassinat II, très fragmentaire, contient un passage où un roi semble invoquer un esprit. Quelques lignes indiquent :

> « *L'esprit se tient élevé dans les airs. Il n'était pas au ciel et il n'était pas sur terre ; ses pieds étaient éloignés du sol. (…) Cet esprit dit : "Je suis Sennefer, fils de Khentyka (...)"* »

Comme certains fantômes de nos contes européens, ces derniers s'expriment et lévitent.

Les plus célèbres fantômes dans les contes égyptiens sont probablement ceux du magicien Nofrekôptah, de son épouse Ahourê et de leur fils, mis en scène dans le cycle du héros Setné (papyrus British Museum EA 10822, I^er^ siècle apr. J.-C.). Setné cherche à s'emparer du livre de Thot, un puissant papyrus gardé dans la chapelle de Nofrekôptah. Alors que Setné s'apprête à commettre son vol, les esprits d'Ahourê et du fils apparaissent et tentent de l'en dissuader en lui racontant les malheurs qu'il a attirés sur lui-même et ses proches. Peu convaincu par ces paroles, Setné tend la main vers le livre et apparaît alors le magicien dans son cercueil, le mettant au défi de le battre à un jeu...

Signalons également le cas de la statue du prince Iâhmès conservée au musée du Louvre (E 15682), dont l'histoire raconte que ses bras et ses jambes furent volontairement détruits car elle pouvait faire de la magie et se déplacer.

Plus noir encore, il existe une nécromancie égyptienne dans des papyrus tardifs écrits en démotique. Ainsi,

> « *Si tu souhaites faire venir l'esprit d'un mort, mets une grande amulette en pierre et un pavé de verre (?) dans le brasero. L'esprit vient. Mets le cœur d'une hyène ou d'un lièvre, (c'est) très bon. (...) Si tu souhaites tous les renvoyer, mets des excréments de singe dans le brasero. Ils retournent tous à leur place. Pour les congédier, récite aussi leur formule magique.* ».

Malgré son dévouement à la Science, l'auteur de ces lignes avoue ne pas vouloir tenter l'expérience.

**De l'usage des momies**

Revenons à nos momies.

Pendant longtemps, ces cadavres embaumés ont eu la réputation d'être les réceptacles d'une antique magie, de même que les principaux pourvoyeurs en *mumia*, c'est-à-dire en bitume. Or, la confusion entre cette substance et les corps embaumés se joua lors des traductions latines des textes médicaux arabes au Moyen Âge. Progressivement, consommer de la *mumia* revenait à absorber les Anciens Égyptiens eux-mêmes, réduits en poudre.

S'amplifièrent alors la recherche et l'exploitation tous azimuts des nécropoles antiques, comme le montre cette estampe intitulée « Des Momies, et Sépultures antiques, que j'ai vues étant en Égypte » (Livre II, chap. V de *La cosmographie universelle d'André Thevet*) datant de 1575 (**fig. 2**).

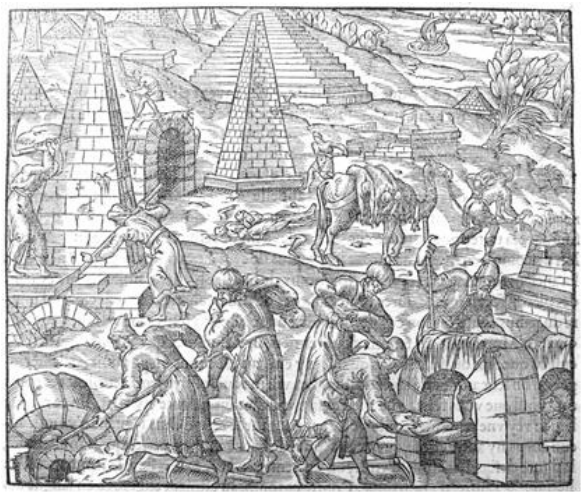

**Figure 2 : Estampe intitulée « Des Momies, et Sépultures antiques, que j'ai vues étant en Égypte »,.** Extraite de André THEVET, *La cosmographie universelle*, 1575, Livre II, chap. V.

Quelques momies arrivèrent en Europe – sans doute cachées dans les cales des navires puisque les marins n'étaient pas très enclins à accueillir ces dépouilles – pour finir dans les officines des apothicaires. Ces derniers se chargeaient de réduire les momies en fine poudre grise, conservée dans des pots estampillés d'une étiquette indiquant *mumia vera*. Outre la conservation des chairs, ce médicament était censé ralentir le vieillissement, soigner les contusions, stopper les hémorragies en plus de renforcer la virilité des messieurs. François I^er^ partait toujours à la chasse avec, autour de son cou, une petite bourse de poudre de momie en cas de chute de cheval. Il fallut attendre 1580, quand le père de la médecine moderne, Ambroise PARÉ, refusa d'utiliser la *mumia* pour soigner le bras blessé du duc des Ursins. Il en résulta un livre, *De la momie, de la Licorne, des venins et de la peste* (1582), dans lequel il fustigeait ces croyances et prévint du danger d'utiliser ces momies qui, pour certaines, n'avaient jamais vu l'ombre d'une pyramide. En effet, beaucoup étaient fabriquées à l'arrière des officines, à partir de cadavres de malades, de serviteurs sans famille ou de condamnés à mort décrochés des gibets pendant la nuit.

À partir du XIX^e^ siècle, une nouvelle utilisation de la momie envahit l'Europe et particulièrement l'Angleterre : « l'ouverture » de momie, soit le « débandelettage » d'une authentique momie devant

un public avide de nouveautés morbides. Sous couvert de la science, ces momies finissaient bien souvent en charpie entre les mains peu expertes des forains, et les bandelettes jetées au rebus.

**Légendes et malédictions**

En pleine période victorienne, l'essor du spiritisme favorisa également plusieurs légendes entourant des objets égyptiens, dont le célèbre cercueil dit de la « prêtresse », surnommée *The unlucky mummy*, qui aurait causé le malheur ou la mort de ses différents propriétaires. Présentée dans les salles du British Museum (sous le numéro EA 22542), elle suscite toujours la curiosité des visiteurs qui connaissent sa sinistre réputation.

Bien sûr, impossible de ne pas évoquer LA malédiction qui fait encore les beaux jours de l'égyptologie : celle entourant la découverte de la tombe de Toutânkhamon, en 1922, par Howard CARTER et Lord CARNARVON. Il s'agit là d'un des premiers feuilletons journalistiques, à grand renfort de sensationnel, mettant en scène tous les ingrédients d'un roman (ce qu'Agatha CHRISTIE ne manquera pas de faire avec son héros Hercule POIROT dans *The Adventure of the Egyptian Tomb*, un an après la découverte). Beaucoup d'articles firent ainsi mention d'une plaque gravée de hiéroglyphes menaçant les éventuels pilleurs qu'Howard CARTER aurait volontairement dissimulée, ou encore une malédiction gravée sur une torche dans la première chambre de la tombe...

Quoiqu'il en soit, il est clair que plusieurs morts tragiques entourèrent cet événement : d'abord le canari d'Howard CARTER (dévoré par un serpent), puis Lord CARNARVON au Caire (le 5 avril 1923), Ali Kemal FAHMY (un prince égyptien qui avait visité la tombe peu de temps auparavant, le 10 juillet) et Aubrey HEBERT (le jeune demi-frère de Lord CARNARVON le 26 septembre). Les années suivantes virent aussi disparaître des personnalités proches des découvreurs : Hugh EVELYN-WHITE (qui fut l'un des premiers à entrer dans la tombe, se suicida le 9 septembre 1924), George BÉNÉDITE (qui mourut d'une congestion peu après sa visite du tombeau le 26 mars 1926), Arthur MACE (qui assista CARTER lors de la destruction du mur qui bloquait la chambre mortuaire du jeune roi, le 6 avril 1928) et enfin Richard BETHELL (assistant de CARTER, le 15 novembre 1929). Ajoutons à cette liste déjà bien fournie deux morts plus récentes : Mohammed MEHRI (du musée du Caire) qui décéda subitement après avoir signé l'accord de sortie du trésor de Toutânkhamon pour l'exposition au Petit Palais en 1967, et Gamal MEHREZ, son successeur, après la signature pour une exposition à Londres en 1972. Selon nos sources, aucune personne n'est décédée après les autorisations pour l'exposition qui eut lieu à Paris en 2019... La malédiction serait-elle brisée ?

**Quelques histoires récentes**

Figure 3 : Statue de Sekhmet.

Plusieurs légendes entourant des œuvres égyptiennes continuent de survivre de nos jours et font le bonheur des publics avides de frissons ou de paranormal. À Karnak, dans le petit temple de Ptah situé dans le secteur nord, la statue de Sekhmet découverte sur place par Georges LEGRAIN continue d'attirer une foule d'admirateurs. Célèbre pour avoir soi-disant « dévoré » des enfants du village voisin lorsqu'elle fut mise au jour, elle attire une foule de mystiques de tout bord, qui prie, joue de la musique, dépose des bougies, des fleurs ou du parfum sur son socle encore aujourd'hui (**fig. 3**).

En 2013, au Manchester Museum, un étrange phénomène fit bondir la fréquentation des salles égyptiennes. En effet, chaque jour, la statuette d'un certain Nebsenou bougeait dans sa vitrine jusqu'à faire le tour sur lui-même. Une caméra fut placée dans la salle et captura des images qui firent le tour de la planète. Malheureusement pour les adeptes de l'occulte, il s'agissait seulement des vibrations du parquet causées par les pas des visiteurs qui, la journée, provoquaient le tremblement de l'étagère en plexiglass...

Finalement, lorsqu'on se penche sur toutes ces histoires qui émaillent l'égyptologie, on se rend compte à quel point elles ont pu marquer la mémoire collective et conserver tout leur potentiel de fascination. Elles font désormais partie du folklore égyptologique pour lequel nous avons tous une tendresse particulière et des anecdotes personnelles à apporter en contribution. Nous n'avons pas fini de frissonner sous le soleil égyptien !

# *La tombe égyptienne : un miroir du statut social du défunt ?*

**Chloé GIRARDI**
Égyptologue, Docteur en archéologie, Archéo-anthropologue (Éveha), chercheure associée au laboratoire ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Université Paul-Valéry, Montpellier 3 et LabEx ARCHIMEDE

Conférence du samedi 5 octobre 2019
Salle polyvalente – Vif

En Égypte comme ailleurs, les tombes et plus largement les cimetières fournissent à l'archéologue une source d'informations considérable pour lui permettre d'appréhender les pratiques mortuaires des sociétés anciennes. En revanche, l'apport de l'archéologie funéraire ne se limite pas à l'étude du monde des morts, puisque ces vestiges nous éclairent également sur le fonctionnement du monde des vivants. En effet, si l'on considère la tombe comme un miroir reflétant la personne sociale du défunt, par extension, les cimetières peuvent renvoyer l'image de la société dans son ensemble, son organisation et son degré de hiérarchisation sociale et économique. Les exemples fournis par l'anthropologie sociale montrent néanmoins que la tombe ne reflète pas exactement l'identité de l'individu, mais plutôt la façon dont les personnes chargées des funérailles souhaitaient que le groupe se souvienne du défunt. Cette mise en scène peut contribuer à une certaine distorsion entre notre perception des sociétés anciennes et la réalité. En Égypte comme ailleurs, l'exercice qui consiste à restituer l'organisation sociale et la distribution des richesses entre individus à partir de l'étude des cimetières prédynastiques (environ 4 100-3 900 à 3 300 av. n. è.), protodynastiques (vers 3300-2700 av. n. è.) et de l'Ancien Empire (vers 2 700-2 200 av. n. è.) connaît aussi certaines limites.

## Les tombes prédynastiques

Au début de la période prédynastique, deux cultures archéologiques se distinguent en Égypte : les cultures de Basse-Égypte dans le Delta et la culture de Nagada en Haute-Égypte. Ces différences culturelles s'expriment pleinement dans le domaine des pratiques funéraires.

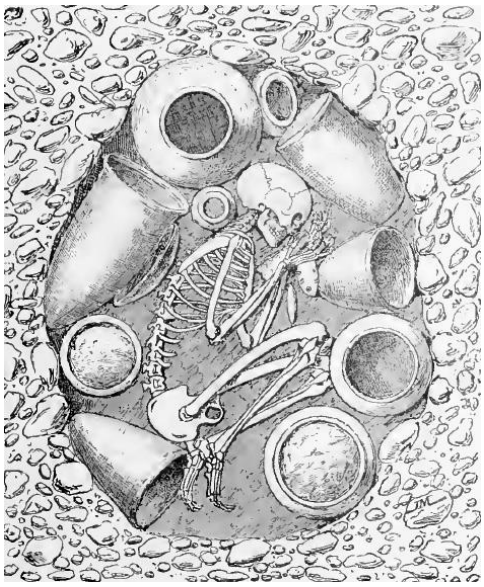

**Figure 1 : Une tombe prédynastique découverte à El-Amrah.**
D'après J. de MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte. L'âge de la pierre et les métaux*, Paris, 1896, p. 85, fig. 35.

En Haute-Égypte, en ce qui concerne le mobilier, les tombes ont livré une grande variété d'objets réalisés dans des matériaux divers et témoignant de la richesse des productions culturelles nagadiennes. Les poteries font incontestablement partie des objets les plus fréquents. Les corps étaient également fréquemment associés à des éléments de parure. Ces objets étaient fabriqués à partir de matériaux variés, provenant parfois de régions lointaines. Toutefois, alors que certaines tombes ne contiennent que peu d'artefacts, ce sont souvent les sépultures les mieux fournies qui contiennent aussi les objets les plus rares. C'est également dans celles-ci que l'on observe les aménagements les plus soignés. Ce phénomène qui a été qualifié de double processus

d'accumulation et d'ostentation, est perceptible dès le début du Prédynastique et va se poursuivre et s'accentuer tout au long de cette période.

Les différences constatées montrent qu'une partie de la communauté cherchait à se différencier des autres dans la mort, en offrant à ses défunts un mobilier abondant et de qualité et en faisant construire des tombes plus élaborées. Ce groupe avait donc accès à plus de ressources, ce qui résulte sans doute d'une différenciation sociale et d'une hiérarchisation de la société. L'archéologie funéraire nous permet ainsi de reconstituer une société inégalitaire, au sein de laquelle une élite dirigeante se dessine. Il est en revanche plus ardu d'appréhender les différences de statuts sociaux entre chaque individu. Jusqu'à présent, les tentatives de classement des sépultures les unes par rapport aux autres se sont avérées peu concluantes.

En ce qui concerne les cultures de Basse-Égypte, les cimetières du Delta ont en commun un univers funéraire qui se caractérise surtout par sa grande simplicité. Le défunt peut être accompagné tout au plus d'un vase ou deux, d'un coquillage nilotique ou d'une lame en silex. Cette apparente simplicité a été interprétée dans un premier temps comme représentative d'une société relativement égalitaire et échappant au processus de complexification sociale et de hiérarchisation qui caractérisaient les développements sociaux dans le Sud.

Cette interprétation a été nuancée depuis, grâce aux découvertes réalisées sur les sites d'habitat du Delta. Sur le site de Maadi par exemple, plusieurs maisons à l'architecture élaborée ont été fouillées, ainsi que des structures témoignant d'un stockage de denrées à grande échelle. Par ailleurs, la présence de lingots de cuivre est révélatrice d'échanges avec le Sinaï. Toutes ces données nous renvoient l'image d'une société probablement plus hiérarchisée que ce qui avait été envisagé et participant pleinement aux circuits d'échanges avec ses voisins. On peut donc supposer l'existence d'une certaine différenciation sociale, bien qu'elle ne transparaisse pas du tout dans les cimetières.

L'apparente égalité entre les défunts pourrait plutôt être due à un choix de ne pas enterrer d'objets de valeur avec les morts. Les biens des défunts étaient peut-être redistribués au cours des funérailles, ce qui ne laisse aucune trace archéologique. Ainsi, contrairement aux populations du Sud, on observe dans le Delta un investissement limité dans la sphère funéraire mais important dans le monde des vivants. Cette différence est désormais reconnue comme l'expression de deux politiques funéraires opposées : en Haute-Égypte une politique du dépôt avec le défunt et en Basse-Égypte une politique de redistribution entre les vivants.

**Les tombes protodynastiques**

À partir de l'époque protodynastique, l'accumulation et l'ostentation déjà observées dans les tombes nagadiennes prend une ampleur considérable dans les complexes funéraires royaux. Dès la dynastie 0, les rois se font construire à Abydos de vastes tombeaux en brique crue. Les tombeaux royaux de la I^re^ dynastie deviennent de véritables complexes funéraires, composés de multiples fosses rectangulaires à coffrage en brique crue. Ils

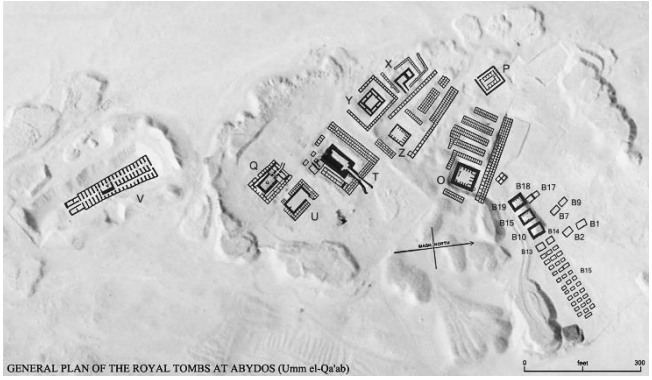


**Figure 2 : Vue aérienne du cimetière royal des premières dynasties à Oumm el-Qaab (Abydos).**

sont généralement associés à des sépultures dites subsidiaires. Initialement interprétées comme la preuve de mises à mort massives lors des funérailles royales, ces tombes, au même titre que les mastabas construits autour des pyramides de l'Ancien Empire, devaient simplement permettre aux courtisans d'être inhumés à proximité du roi qu'ils avaient servi. Les pratiques funéraires du souverain et de son entourage étaient donc fortement corrélées au statut social du défunt. Les funérailles étaient conçues comme une démonstration de pouvoir, une occasion de célébrer la puissance monarchique et de renforcer l'héritier dynastique dans son accession au trône.

Il est plus difficile en revanche de se faire une idée du degré de hiérarchisation de la société égyptienne en dehors du roi et de sa cour. À ce sujet, les cimetières provinciaux n'apportent que peu de réponses. La continuité avec les pratiques funéraires prédynastiques y est très forte. Elle se manifeste dans la position des corps et dans la tendance à l'accumulation d'objets, notamment de vases. On peut observer des différences d'une tombe à l'autre mais c'est généralement insuffisant pour restituer le statut du défunt. Cette discussion peut donc s'entreprendre à l'échelle d'un cimetière ou d'une région, mais pas à l'échelle individuelle.

Par exemple, certaines sépultures provinciales partagent des similarités architecturales avec les tombes subsidiaires. Il serait pourtant absurde d'imaginer que les individus aient bénéficié du même statut et d'un niveau de vie équivalent. Ce n'est donc pas le mobilier ou l'architecture funéraire qui témoignent ici du statut du défunt. Seul l'emplacement des sépultures subsidiaires autour des tombeaux royaux permet d'envisager un statut de courtisan.

**Les tombes de l'Ancien Empire**

À partir de l'Ancien Empire, l'usage plus répandu de l'écriture permet d'appréhender plus précisément l'organisation de la société. Qu'il s'agisse du roi, des membres de la famille royale, des dignitaires ou des fonctionnaires, bon nombre de sépultures arborent désormais le nom du défunt, sa fonction et parfois même les noms des membres de sa famille. La tombe ne constitue plus l'unique ressource permettant de discuter du statut social du défunt.

**Figure 3 : Vue aérienne des complexes funéraires de Khéops et Khéphren sur le plateau de Gîza.**

Les cimetières de l'Ancien Empire reflètent relativement bien la structure hiérarchique de la société. Les rois ont fait construire leurs complexes funéraires dans la région memphite, à proximité de la capitale. Durant les III$^{e}$ et IV$^{e}$ dynasties, la famille royale, les proches du roi et les hauts fonctionnaires ont construit leurs mastabas à côté des pyramides royales, donc quasi exclusivement autour de Memphis. Puis, à partir de la V$^{e}$ dynastie, certains gouverneurs de province ont choisi de se faire enterrer dans leur région d'origine, délaissant la nécropole royale. Concernant les tombes des classes plus modestes, la population a continué à utiliser des cimetières qui différaient peu de ceux des périodes précédentes.

Comme auparavant, les sujets les plus modestes se faisaient inhumer dans de simples fosses, parfois pourvues d'aménagements sommaires. Seul le mobilier funéraire permet parfois de faire la différence avec les tombes plus anciennes. Dans ces cimetières, il reste difficile de discuter

individuellement du statut du défunt. Lorsque ces tombes sont aménagées dans le massif d'un mastaba ou à proximité, on peut supposer que le défunt appartenait à la maisonnée d'un dignitaire. En revanche, s'agissant des milliers de tombes découvertes dans les cimetières provinciaux, il serait vain de chercher à préciser le statut de chaque individu. Ces tombes reflètent une relative homogénéité dans l'absence de ruissellement des richesses.

Par ailleurs, dans les tombes de l'élite, on observe une rupture avec la coutume qui consistait à inhumer les personnages éminents avec de grandes quantités de mobilier. La tendance est à la réduction du nombre d'artefacts et au développement d'objets factices, souvent miniatures. Parmi les éléments déposés en contact avec le cadavre, on trouve habituellement un chevet, une paire de sandales, une canne... Ces artefacts ont en commun d'appartenir à la sphère des objets personnels. Il pourrait s'agir des biens propres du défunt, trop intimement liés au souvenir du mort pour être réutilisés. Ici, ce n'est donc pas la richesse du mobilier qui permet de discuter du statut social du défunt mais bien la monumentalité de sa tombe.

Enfin, outre les biens déposés avec le défunt, à partir de la V$^{e}$ dynastie, les parois de certaines chambres sépulcrales ont été décorées de listes d'offrandes. Ainsi, en plus des biens matériels qui accompagnaient le cadavre, des listes inscrites sur les parois du caveau pouvaient compléter l'équipement. Néanmoins, pour les Égyptiens, ces biens n'avaient rien d'immatériel. Les offrandes inscrites au moyen des *md.w-nṯr*, les « paroles du dieu », permettaient au mort d'en disposer pour l'éternité, en garantissant leur imputrescibilité.

**Conclusion**

Ainsi, qu'il s'agisse de cimetières prédynastiques, protodynastiques ou de l'Ancien Empire, la comparaison d'ensembles régionaux apporte des résultats probants concernant l'organisation sociale et la hiérarchisation des sociétés. Il est en revanche difficile de raisonner à l'échelle de l'individu. L'augmentation du nombre d'inscriptions au cours de l'Ancien Empire permet tout de même une analyse plus fine et plus précise des aspects socio-économiques.

**Bibliographie sélective**


L. Baray, P. Brun, A. Testart (éd.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale. Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Dijon, 2007.

N. Buchez, B. Midant-Reynes, « A Tale of two Funerary Traditions: the Predynastic Cemetery at Kom el-Khilgan (Eastern Delta) », dans R.F. Friedman, P.N. Fiske (éd.), *Egypt at its Origins 3. Proceedings of the International Conference "Origin of the State, Predynastic and Early Dynastic", London, 27th July – 1st August 2008*, OLA 205, Louvain, 2011, p. 831-858.

J. Debowska-Ludwin, *Early Burial Customs in Northern Egypt. Evidence from the Pre-, Proto-, and Early Dynastic Periods*, BAR-IS 2571, Londres, 2013.

A. Dodson, S. Ikram, *The Tomb in Ancient Egypt. Royal and Private Sepulchres from the Early Dynastic Period to the Romans*, Londres, 2008.

H. Duday, *The Archaeology of the Dead. Lectures in Archaeothanatology*, Oxford, 2009.

W. Grajetzki, *Burial Customs in Ancient Egypt: Life and Death for Rich and Poor*, Londres, 2003.

B. Midant-Reynes, *Aux origines de l'Égypte. Du Néolithique à l'émergence de l'État*, Paris, 2003.

G.A. Reisner, *Development of the Egyptian Tomb, down to the accession of Cheops*, Cambridge, 1936.

E. Teeter (éd.), *Before the Pyramids. The Origins of Egyptian Civilization*, OIP 33, Chicago, 2011.

J. Vercoutter, *L'Égypte et la vallée du Nil* I. *Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, Paris, 1992.

D. Wengrow, *The Archaeology of Early Egypt. Social Transformations in North-East Africa, 10,000 to 2650 BC*, Cambridge, 2006.

# *Indices et analyses de « scènes » d'archéologie funéraire dans l'Égypte ancienne*

**Francis JANOT**
Égyptologue et docteur en chirurgie dentaire, Académie nationale de chirurgie dentaire et laboratoire HisCAnt MA (EA 1132) de l'Université de Lorraine

Conférence du dimanche 6 octobre 2019
Salle polyvalente – Vif

## Un cas de mort suspecte antique à Sedeinga en Nubie soudanaise

Le squelette dégagé d'un homme, âgé de 40-45 ans au moment du décès, déposé dans la descenderie de la tombe IIT 66 de la nécropole de Sedeinga, est retrouvé dans une position pour le moins suspecte : ses mains ont été réunies dans le dos à l'aide d'un lien, sans doute une corde qui n'a pas été retrouvée dans la fouille (**fig. 1**). Ainsi, un cas de mort suspecte est sérieusement envisagé. Bien qu'il soit impossible de décrire la cause de son décès, sans aucun doute violent (?), car aucune marque de traumatisme ante-mortem n'est relevée sur ses os. Certes, les vertèbres cervicales sont quelque peu désorganisées, mais elles ne portent aucune marque spécifique d'un traumatisme ou d'un acte de violence comme la trace nette de la lame tranchante d'un couteau qui trahit un égorgement. De plus, son os hyoïde est retrouvé intact, ce qui exclut toute tentative d'étranglement manuelle ou à l'aide d'un lien. Enfin, ce corps n'a été ni jeté, ni basculé du bord de la descenderie, mais bien déposé volontairement dans la descenderie.

**Figure 1 : Les connexions anatomiques et la position du squelette dans la tombe II T66.**
© Dessin Fr. JANOT.

Ce cas de mort suspecte est la fin tragique d'un homme pris dans un simple règlement de comptes que l'archéologie ne pourra jamais expliciter entièrement, malheureusement. D'évidence, l'étude de cette succession d'actes violents, qui se sont déroulés dans l'Antiquité, a débuté comme une véritable enquête policière par la mise en évidence d'indices.

C'est ainsi que débute ma réflexion sur l'intrication entre la criminalistique et l'archéologie funéraire, deux disciplines jusqu'à présent jamais réunies. Pour chaque enquêteur moderne, toute suspicion de crime débute évidemment par l'examen strict du lieu où l'acte violent s'est réalisé. Il en est de même pour l'archéologue funéraire.

## La criminalistique et l'archéologie : deux disciplines complémentaires

Bien évidemment, dans les deux cas, geler la « scène » de crime et d'archéologie funéraire doit être l'acte premier mis en place le plus rapidement possible par l'établissement d'un périmètre de sécurité qui est destiné à empêcher tout un chacun de venir contaminer le lieu. L'enquêteur comme l'archéologue enregistrent le plus précisément possible leurs constatations par l'emploi de photographies, de croquis et la prise de notes, car impérativement, tous deux doivent avoir l'exacte reproduction des lieux de la découverte tant criminelle qu'archéologique. Toutes ces actions se font

de façon systématique. Enfin, il faut procéder à l'étape des prélèvements et des objets retrouvés plus ou moins en contact avec la victime ou les momies. Ainsi, l'enquêteur comme l'archéologue sollicitent, au fur et à mesure de la nature des traces découvertes, les différents laboratoires spécialisés aptes à les exploiter au mieux. Pour l'enquêteur, il s'agit de mettre en lumière des faits accomplis par le ou les criminels dans le respect du strict cadre judiciaire. Décrire les découvertes en place puis tenter de retrouver des indices qui peuvent permettre la reconstitution de séquences de gestes doivent être pour l'archéologue son but ultime. D'autant que de nombreuses traces existent sur les vestiges humains et le matériel archéologique retrouvés.

**À la recherche de ces traces**

Les personnels spécialisés qui sont autorisés à rechercher les traces, à les identifier puis à les prélever sont les techniciens en identification criminelle (T.I.C.) pour la Gendarmerie nationale et la Police technique et scientifique (P.T.S.) pour la Police nationale. Protégés dans leur combinaison *Tyvec*, ces fameux « cotons-tiges » font également les constatations matérielles sur le lieu du crime ou suspecté comme tel.

Dès la découverte d'une tombe, ce sont bien évidemment les archéologues qui jouent ce rôle. C'est pourquoi, il faut insister sur la qualité de la formation de ces primo-intervenants afin de les rendre les plus aptes à savoir regarder même là où il ne se voit rien. Dans la pratique moderne, ce ne sont pas moins de dix-neuf traces, taches et indices qui sont susceptibles d'être mis en évidence dans une scène de crime. Mais la recherche des empreintes digitales est une des techniques d'identification les plus sûres pour la Justice. L'archéologue peut-il retrouver de telles traces ? Il est utile de déterminer à quelle main et à quel doigt appartient l'empreinte révélée. Leur enregistrement se fait par moulage dans une substance plastique comme du plâtre ou du silicone.

Ainsi des parallèles méthodologiques avec une scène de crime moderne existent. De plus, de nombreuses techniques scientifiques mises en jeu s'interpénètrent, car elles viennent enrichir l'enquête judiciaire et moderne ou archéologique et antique. C'est pourquoi, il est important de parler dorénavant pour toute fouille d'une tombe de l'ancienne Égypte, d'une *« scène » d'archéologie funéraire* qui sera traitée à l'égal d'une scène de crime moderne.

**Des indices inexploités**

***La chevalière de Mérit (fin de la XVIII^e^ dynastie)***

Lors de la dépose de son masque plastron, une chevalière en or a été retrouvée incrustée dans une gangue de produits résineux durcis au dos de la momie de la Dame Mérit, l'épouse de l'architecte royal Khâ qui repose dans son sarcophage au musée égyptien de Turin. En quelques minutes, le musée venait d'acquérir, à peu de frais, un élément inédit de sa parure qui, rapidement, acquit une existence légale sous le numéro d'inventaire S. 8471/1.

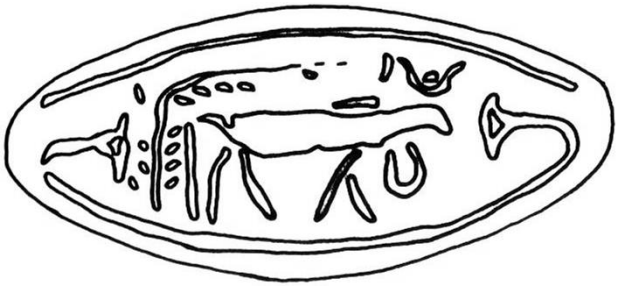

**Figure 2 : Le motif incisé sur le chaton de la chevalière B/1.**
© Dessin Fr. JANOT.

Si sa forme est classique, sa taille est compatible avec un fin doigt féminin. Son chaton porte un décor choisi pour sa symbolique forte (**fig. 2**). Sous sa forme de vache, la déesse Hathor se tient sur une barque en tiges de papyrus qui se terminent à ses deux extrémités par des ombelles. Entre ses cornes

émerge le soleil. La déesse porte son lourd collier à contrepoids. Une palme dressée, qui encadre son dos, se tient derrière la souveraine de la nécropole de l'Occident. Cette palme, qui se retrouve sur les sarcophages de l'époque romaine et chrétienne, est liée à l'accession à l'immortalité et à l'idée de renaissance.

La lecture du cliché radiologique de profil de sa tête révèle immédiatement non seulement la présence de cette chevalière (B/1), mais elle identifie une seconde bague (B/2) également en or massif, totalement inconnue (**fig. 3**). Ainsi, il est très aisé de les localiser avec précision dans le dos de la momie, séparées l'une de l'autre par 1 cm d'épaisseur de bandelettes. La bague extraite a été placée dans le linceul externe de la momie précisément à la partie haute de la région postérieure droite du thorax, très exactement à trois centimètres en arrière des 2/3 inférieurs de la face postérieure de l'omoplate droite. La seconde bague (B/2) n'est pas visible, car elle est incluse dans les bandelettes protectrices, à 4 cm en arrière de la région postérieure du cou, juste au-dessus de l'épaule droite. Malheureusement, le décor de son chaton reste désespérément caché.

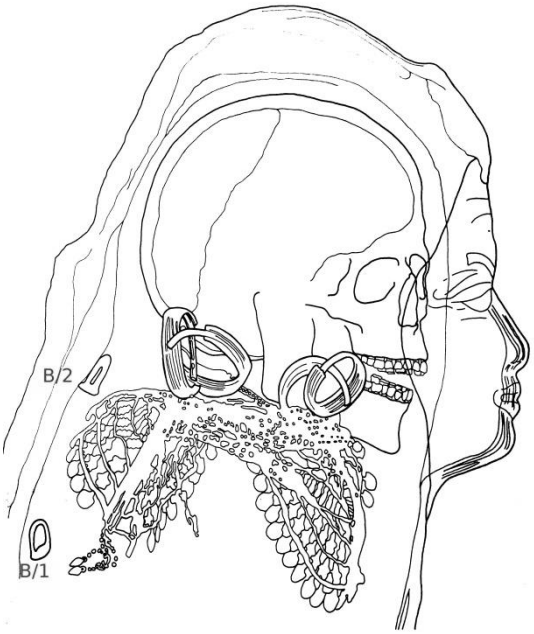


**Figure 3 : Vue de profil de la tête de la Dame Mérit.**
© Dessin Fr. JANOT.

Leur situation met en lumière un dysfonctionnement dans l'enchaînement, pourtant rigoureux et codifié, des gestes opératoires de momification. Source d'interrogations, leur présence permet la formulation d'hypothèses qu'aucun appareil d'analyse moderne ne saurait accréditer. Normalement, ces deux chevalières auraient dû être portées aux doigts de la défunte. Cette place est parfaitement inédite dans la littérature égyptologique. Inhabituelle, elle ne correspond à aucune croyance ni religieuse, ni funéraire connue. Il s'agit d'une erreur de manipulation. Mieux, d'un oubli subrepticement camouflé. Mais pourquoi ont-elles été dissimulées dans son dos ? Manifestement, c'était la position de la momie sur la table de momification au moment où l'embaumeur s'est aperçu de leur présence. Et au niveau du cou ? Simplement, parce que sa tête était en train d'être entourée de bandelettes.

Ainsi, ces deux indices de prix autorisent l'hypothèse de scénario : la bague (B/1) a été enfouie en dernier, rapidement incluse dans un des dépôts superficiels de résine chaude, étalée sur le linceul externe, Dès que le corps est retourné, la bague n'est plus visible. Le masque plastron est mis en place. La bague (B/2) était déjà incluse dans les bandelettes. Ainsi, disposée en premier, elle était totalement dissimulée lorsque la bague (B/1) a été cachée. Malheureusement l'enquête archéologique s'arrête là. Car, il est certain que ni l'archéologie, ni les analyses scientifiques ne pourront mettre en lumière les circonstances qui ont amené un embaumeur à enfouir en deux temps ces deux bagues.

## Des empreintes digitales d'Égyptiens anciens

Ainsi, il existe un besoin particulier d'être plus attentif dans la mise en évidence de traces et d'indices des actions humaines réalisées par ces Égyptiens anciens. Tous ces professionnels de la nécropole, qui, chaque jour, manipulent des momies et leur matériel funéraire de l'échoppe d'embaumeur à l'espace architectural de la tombe, déposent, des milliers de fois, sur ces différents supports, leurs empreintes digitales que le temps n'a pas totalement effacées.

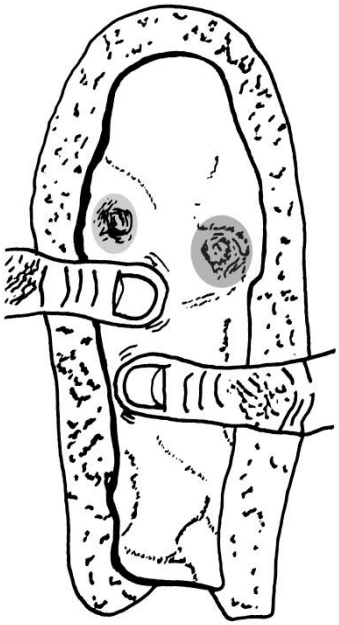

**Figure 4 : Les empreintes digitales et le « coup » de main de l'artisan de Deir el-Médineh.**
© Dessin Fr. JANOT.

Ma première confrontation avec des empreintes digitales est intervenue, en 2003, sur un lot d'*ouchebtis*, provenant des fouilles italiennes de Deir el-Médineh, conservés au musée égyptien de Turin. En examinant à l'aide d'une loupe binoculaire le revers de ces petites statuettes de terre cuite, des dermatoglyphes, plus ou moins intacts, au relief plus ou moins visible, sont découverts. Après avoir été relevées en lumière rasante, ces empreintes papillaires ont été photographiées. Puis, dans le secret de son laboratoire, un spécialiste en dactyloscopie de la Police scientifique de Turin a sélectionné les plus complètes et les plus lisibles. Ensuite, il a pu les comparer. Ce policier, habitué à respecter scrupuleusement les normes expertales, dans le strict cadre judiciaire, a pu ainsi retrouver les empreintes d'un même artisan sur plusieurs statuettes. Mieux, l'archéologue décrit le geste accompli par cet artisan au moment où ce dernier applique l'argile dans le moule simple en pierre qui porte en creux l'image de ce serviteur de l'au-delà. Si bien qu'il est possible de reconnaître, avec sûreté, son coup de main si personnel, répété à chaque fois (**fig. 4**). Voilà qui identifie à coup sûr cet artisan égyptien ancien.

## Le couvercle d'un vase canope

Le deuxième contact de ce genre de traces fut lors de la mission archéologique du musée du Louvre à Saqqara de 2005. En effet, un coffret à vases canope est retrouvé intact dans la tombe q1C. L'observation du baume, qui recouvre le couvercle et ses bords, a mis en évidence des empreintes pulpaires des deux pouces d'un embaumeur (?) qui maintenait le couvercle en place alors qu'un aide engageait les chevilles de bois dans leur logement (**fig. 5**). Grâce à elles, j'étais en train de revivre le moment de fermeture de ce coffret. En effet, ces empreintes digitales parfaitement visibles furent laissées alors que le baume était encore malléable. Au reste, c'est l'ensemble du coffret qui a été recouvert de ce baume noir. Son examen méthodique sur les quatre planches de bois aurait sans doute pu mettre en évidence d'autres empreintes digitales comme palmaires.

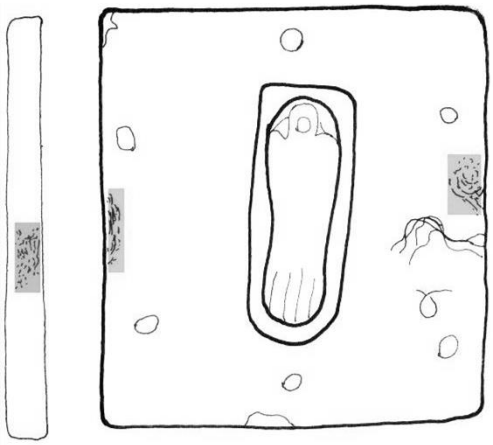

**Figure 5 : Les empreintes digitales des pouces sur le couvercle du coffret-canope.**
© Dessin Fr. JANOT.

Ainsi, avec un peu d'attention, des empreintes digitales se retrouvent sur les différents supports que l'Égypte ancienne a fait parvenir jusqu'à notre époque. La masse de renseignements que celles-ci sont à même de fournir est essentielle pour une nouvelle approche plus intime du mode de vie et de la mentalité de ces Égyptiens anciens. Ayons l'impertinence de croire que cette étude sera le prélude à beaucoup d'autres.

**En guise de conclusion**

Manifestement, les traces laissées par les Égyptiens anciens, pour peu qu'elles soient recherchées, subsistent encore après des millénaires. Ces indices de gestes accomplis au cours de l'Égypte ancienne débouchent sur des hypothèses qui dépassent de loin les fiches descriptives d'un objet sorti de son contexte. C'est une archéologie plus vivante, faite de sueurs et d'émotions, qui soulève un peu plus le voile de cette Antiquité si fascinante. Chaque étude a pour point de départ une trace plus ou moins visible à l'œil nu qui, quelquefois, est incontournable et visible par tous. Mais, elle peut également être invisible ou bien cachée et, dès lors, il faut obligatoirement s'adjoindre une loupe, un scanner et/ou un microscope électronique à balayage (M.E.B.) pour la révéler. Si le prélèvement est alors indispensable, la réponse scientifique donnée par le laboratoire spécialisé incriminé devient une preuve incontournable qui oriente inévitablement les hypothèses de scénario à la conclusion de l'étude. La réplique comme le moulage sont assurément deux autres possibilités qui permettent d'établir un pont entre celui qui a laissé cet indice et celui qui vient de l'identifier. Plus intimiste, la dimension supplémentaire qui se noue, vient confirmer et renforcer le fil tendu entre Antiquité et Modernité. La cascade de faits mis en lumière qui en découlent assurément peuvent s'appuyer également sur des indices philologiques et archéologiques sûrs qui renforcent la validité de la démonstration.

**Bibliographie sélective**


M. Borla, A. Giuliano, Fr. Janot, « Lo Studio delle Impronte Digitali Antiche e la Costituzione di un Archivio internazionale dei Dermatoglifi dell'Egitto e del mondo Antico », *BSÉG* 25, 2003, p. 5-22.

Fr. Janot, « La momie de Merit », *Rapport d'expertise*, Museo Egizio di Torino, 2004, p. 1-2 (inédit).

Fr. Janot, *Les mystérieuses bagues de la momie de Turin*, Collection « Pour Ainsi Dire » n° 2, PUN – Éditions Universitaires de Lorraine, Nancy, 2012.

Fr. Janot, « Les indices d'une mort "suspecte" au IVe siècle après J.-C. dans la nécropole de Sedeinga », dans Fr. Janot, G. Giuliato, D. Morin (sous la direction de), *Indices et traces, la mémoire des gestes, Actes du colloque international 16, 17, 18 juin 2011*, PUN – Éditions Universitaires de Lorraine, Nancy, 2013, p. 207-211.

Fr. Janot, C. Lapeyrie, « Les contextes de matériels et de rejets d'embaumement », dans Chr. Ziegler (sous la direction de), *Fouilles du Louvre à Saqqara* II. *Les tombes hypogées de Basse Époque F7, F17, H, j1, Q, n1* (2 vols), Louvain, Paris, 2013, p. 411-423.

Fr. Janot, « Traces de gestes d'embaumeur de l'Égypte ancienne » dans Fr. Janot, D. Morin, G. Giuliato (sous la direction de), *Le geste et la trace, Actes du deuxième colloque international 19, 20 et 21 juin 2013*, PUN – Éditions Universitaires de Lorraine, Nancy, 2015, p. 33-38.

M. Nelson, Fr. Janot, « Une "gisante" renaissant de ses cendres », *BIFAO* 93, 1993, p. 371-378.

A. Nicefero, *La Police et l'enquête judiciaire scientifiques*, Paris, 1907.

# *Pesée du cœur et jugement des morts dans le* Livre des Morts *et le* Livre des Portes

**Florence MAURIC-BARBERIO**
Égyptologue, Université Paris-Sorbonne, Paris IV

Conférence du dimanche 6 octobre 2019
Salle polyvalente – Vif

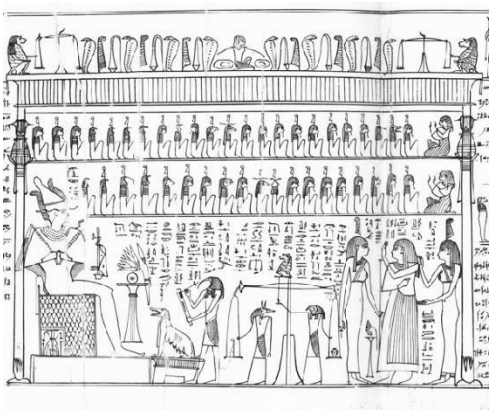

**Figure 1 : Exemple de la scène de la pesée du cœur sur un papyrus tardif.**
D'après *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, vol. II, pl. 60.
Capture d'écran réalisée sur le site internet de la Bibliothèque d'Alexandrie : http://descegy.bibalex.org/index1.html.

Les scènes de pesée du cœur sont connues depuis les débuts de l'égyptologie grâce aux nombreux exemplaires du *Livre des Morts* sur papyrus qui étaient parvenus en Europe dès la fin du XVIII^e^ siècle. Ainsi, certains de ces manuscrits d'époque tardive sont reproduits sur les planches de la *Description de l'Égypte*, grand ouvrage dû aux savants de l'Expédition de Bonaparte. L'exemple de la planche 60 du volume II des *Antiquités* en livre une bonne illustration (**fig. 1**).

Dans un cadre architectural correspondant à la salle des deux Maât siège Osiris assisté de quarante-deux juges : devant ce tribunal comparaît le défunt encadré par les deux déesses Maât, reconnaissables à la plume qu'elles portent sur la tête. Si l'on ignore pourquoi elle apparaît dédoublée, on sait que la déesse Maât incarne une notion fondamentale de la pensée égyptienne : l'ordre cosmique voulu par le démiurge au moment de la création du monde. Dès lors, elle personnifie tout à la fois cet équilibre divin et les concepts de vérité et de justice qui lui sont attachés. C'est à l'aune de la Maât que s'effectue le jugement, comme le montre la présence du signe de la plume servant à noter le nom de Maât sur l'un des deux plateaux de la balance ; dans l'autre se trouve le cœur du défunt, siège de sa conscience et témoin de ses actions sur terre. La pesée du cœur consiste donc à vérifier si le défunt a mené une existence conforme au principe de la Maât, condition nécessaire pour être admis à une nouvelle vie *post mortem* dans le royaume d'Osiris. Avoir contrevenu à la Maât exposerait en revanche le défunt à être anéanti par la Dévoreuse, figure terrifiante qui symbolise la menace de la seconde mort (définitive). Les autres protagonistes de la scène sont Anubis et Horus qui assistent à la pesée, ainsi que Thot sous sa forme d'ibis qui, muni de ses instruments d'écriture, note le résultat de l'opération. Thot apparaît également dans l'iconographie sous sa forme de babouin ; sa présence ne se justifie pas seulement par son rôle de greffier mais aussi par le fait que, préposé au décompte du temps en tant que dieu lunaire, il préside à toutes les mesures requérant de l'exactitude, ce qu'exige précisément la pesée.

Les premières représentations de la pesée du cœur sont attestées à partir de la XVIII^e^ dynastie. Alors que les sources tardives associent généralement la scène au chapitre 125 du *Livre des Morts*, il n'en va pas de même à l'origine. Au Nouvel Empire, la pesée du cœur illustre bien plus fréquemment le chapitre 30 qui consiste en une formule destinée à empêcher que le cœur ne s'oppose au défunt

lors du jugement en livrant sur lui un témoignage défavorable. Une forme très abrégée du chapitre 30 peut aussi apparaître au revers des amulettes dites « scarabées de cœur » qui étaient déposées à l'intérieur de la momie à la place du cœur et dont les plus anciens spécimens connus remontent à la XIII^e^ dynastie. Quant au chapitre 125, il se caractérise entre autres par la « déclaration d'innocence » (autrefois appelée « confession négative ») que le défunt prononce à l'attention de ses juges dans la salle des deux Maât en affirmant ne pas avoir commis toute une série de crimes. Datant de la XIX^e^ dynastie, le fameux papyrus d'Any conservé au British Museum (EA 10470) contient à la fois les chapitres 30 et 125. Tous deux comportent une scène de pesée mais la vignette du chapitre 30 (**fig. 2**) est sans commune mesure avec la représentation minuscule du chapitre 125 **(fig. 3)**.

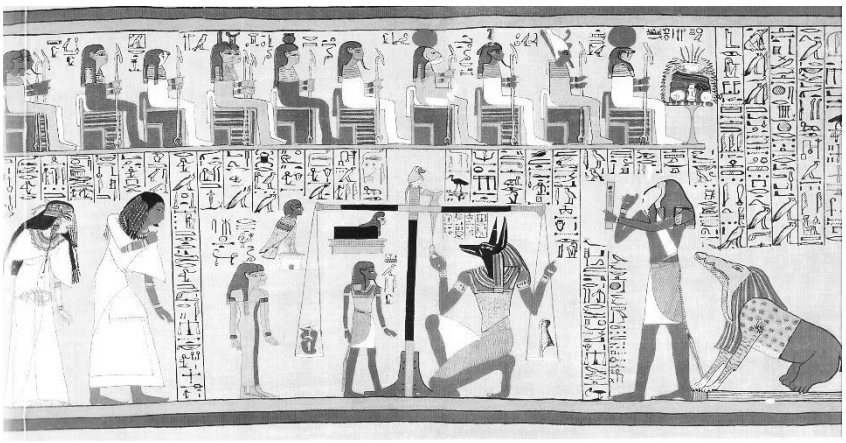

**Figure 2 : Scène de la pesée du cœur illustrant le chapitre 30 du *Livre des Morts* (papyrus d'Any).**
D'après R.O. FAULKNER, O. GOELET, E. von DASSOW, J. WASSERMAN, *The Egyptian Book of the Dead. The Book of Going forth by Day being the Papyrus of Ani (Royal scribe of the divine offerings)*, San Francisco, 1994 (couverture de l'ouvrage).

Dans la formule du chapitre 30, le défunt s'adresse à son cœur sous ses deux formes « *ib* » et « *haty* » : « Mon cœur-*ib* de ma mère (*bis*), mon cœur-*haty* de mes transformations ! ». Peut-être faut-il voir dans l'association du cœur-*ib* à la mère un écho à une conception physiologique selon laquelle un enfant tiendrait ses os de son père et ses chairs de sa mère. Dès lors, le cœur-*ib* pourrait être compris ici comme l'organe hérité de sa mère à la naissance, tandis que le cœur-*haty* correspondrait au cœur façonné par l'homme au cours de son existence sur terre. Quoi qu'il en soit, le défunt cherche à empêcher son cœur de s'opposer à lui au moment crucial de la pesée : « Ne te dresse pas contre moi en tant que témoin en présence du préposé à la balance ! ».

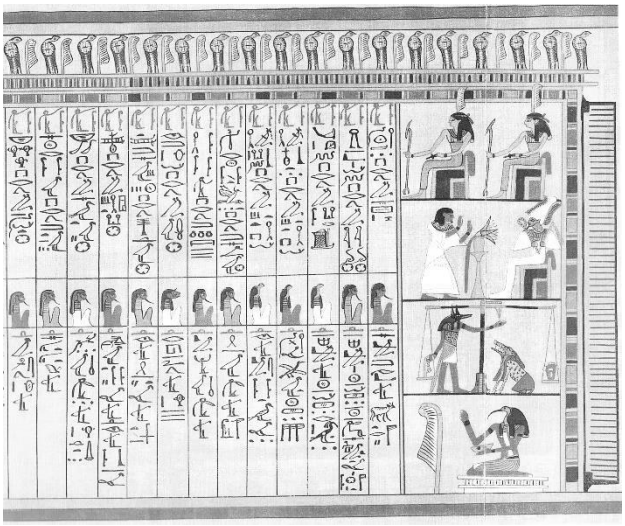

**Figure 3 : Détail de la vignette du chapitre 125 du *Livre des Morts* (papyrus d'Any).**
D'après R.O. FAULKNER, O. GOELET, E. von DASSOW, J. WASSERMAN, *The Egyptian Book of the Dead. The Book of Going forth by Day being the Papyrus of Ani (Royal scribe of the divine offerings)*, San Francisco, 1994, pl. 31

En effet, il est absolument vital pour le défunt que son cœur ne se désolidarise pas de lui et que tous deux parlent d'une seule voix. La nécessaire coïncidence entre leurs deux témoignages s'exprime graphiquement dans certaines vignettes du chapitre 30 montrant le cœur pesé non pas face au symbole de la Maât mais face à une petite représentation du défunt. C'est par exemple le cas des papyrus de Maiherperi (musée du Caire CGC 24095) et de Nebseny (British Museum EA 9900)

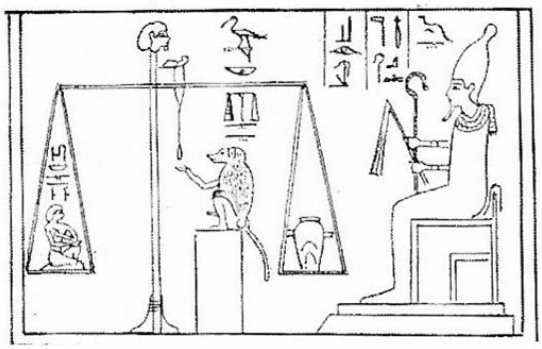

**Figure 4 : Vignette du chapitre 30 du *Livre des Morts* montrant le cœur mis en balance avec le défunt (papyrus de Nebseny).**
D'après S. QUIRKE, *Going out in Daylight – prt m hrw. The Ancient Egyptian Book of the Dead. Translation, Sources, Meanings*, Londres, 2013, p. 99.

datant du milieu de la XVIII^e^ dynastie (**fig. 4**). La mise en balance du défunt avec son cœur permet de vérifier qu'ils sont bien en concordance. Pour autant, la Maât demeure le principe au nom duquel s'effectue le jugement comme on peut le voir à la forme biseautée du socle sur lequel repose le trône d'Osiris qui évoque clairement le signe *mꜣʿ* (*maâ*).

La tombe thébaine de Roy (TT 255) de la fin de la XVIII^e^ dynastie offre une autre variante iconographique : les plateaux de la balance contiennent respectivement deux cœurs et deux petites déesses Maât. C'est que la pesée concerne non seulement le défunt mais aussi son épouse. L'un et l'autre apparaissent ensuite justifiés auprès d'Osiris. Malgré les lacunes de la décoration, on reconnaît le texte du chapitre 30 dans la légende hiéroglyphique qui surmonte la scène. C'est encore le chapitre 30 qui figure sur le remarquable manuscrit de Nakht (British Museum EA 10473) également daté de la fin de XVIII^e^ dynastie : outre son exceptionnelle facture sur cuir, il livre l'une des plus anciennes représentations de la Dévoreuse assistant à la pesée. Bien qu'anonyme, elle se présente déjà sous l'aspect composite d'un monstre tripartite.

Dans sa vignette du chapitre 30, le papyrus de Hounefer (British Museum EA 9901) datant de la XIX^e^ dynastie, en donne la description suivante : « Sa partie antérieure est (celle des) crocodiles ; sa partie postérieure est (celle d')un hippopotame ; sa partie médiane est (celle d')un lion ». Quant à son nom, il apparaît sous la forme de « Celle qui dévore les morts ». Par « morts », il faut bien sûr entendre les défunts condamnés, comme l'indique la graphie du mot déterminé par le signe de l'ennemi. Curieusement le nom de la Dévoreuse – qui correspond grammaticalement à un participe formé sur le verbe *ʿm* (- *âm* - avaler, dévorer, engloutir) – ne porte pas ici de désinence féminine, alors même que le reste du texte fait bien référence à elle au moyen de pronoms féminins.

Sur le papyrus d'Any (British Museum EA 10470), la Dévoreuse figure en grand dans la vignette du chapitre 30 et en tout petit dans celle du chapitre 125. Dans les deux cas, la représentation est similaire, avec un même traitement de la partie léonine : la crinière est remplacée par une perruque multicolore et le pelage est tacheté (cette dernière particularité se retrouve sur le même papyrus dans le cas des lions « Hier » et « Demain » apparaissant au chapitre 17 du *Livre des Morts*). Un groupe de dieux assis, désigné sous le nom de « grande Ennéade », surmonte la scène de la pesée du chapitre 30 et tient un discours dans lequel Any est présenté comme justifié (« juste de voix »). L'absence de ses fautes est reconnue et c'est la raison pour laquelle les dieux proclament : « On ne permettra pas que la Dévoreuse ait pouvoir sur lui ! ». Il s'agit là d'un des très rares textes spécifiant indirectement le rôle de la Dévoreuse.

Un autre élément remarquable sur le papyrus d'Any est la présence, dans la scène de la pesée, de divinités personnifiant le destin. Différentes sources indiquent que les anciens Égyptiens supposaient que la destinée d'un homme était fixée par les dieux au moment de sa naissance. Le dieu Chaï, figuré au pied de la balance, incarne ce destin, tout comme sa contrepartie féminine,

Rénénet, qui personnifie la bonne fortune. Cette déesse dont le nom signifie « la nourrice » est par ailleurs intimement liée à la naissance, à l'image de sa jumelle, Mesekhenet, qui personnifie le siège d'accouchement. En Égypte, les femmes mettaient au monde leur enfant non pas couchées mais assises sur un siège ou plus simplement accroupies, les pieds reposant sur deux briques. Or une « brique de naissance » figure précisément au-dessous du bras de la balance. Ces données que n'explicite aucun texte ont été diversement interprétées. Soit on y voit un rappel de la destinée du défunt à prendre en compte au moment de son jugement, soit une allusion à sa nouvelle naissance intervenant au terme de sa justification. Une seule chose est sûre : la présence d'une ou deux briques de naissance est bien attestée dans l'iconographie des scènes de pesée du cœur. Alors qu'elles sont généralement anonymes, les briques reçoivent les noms Chaï et Rénénet sur le papyrus de Anhai (British Museum EA 10472) datant de la XX$^{e}$ dynastie.

L'implication de la Grande Ennéade dans le contexte de la pesée est probablement due à un précédent mythique. En effet, le jugement ayant opposé Horus, fils d'Osiris, au meurtrier de son père, Seth, s'est tenu devant la Grande Ennéade présidée par Rê-Horakhty. Par ailleurs, on sait que Rê est le père de la Maât. Dès lors, il n'est pas étonnant de trouver Rê en position de juge, comme sur le coffret à *chaouabtis* de Tchaounhouy (Louvre N 4124) où il assiste à la pesée. L'objet date de la XXI$^{e}$ dynastie mais on trouve également le dieu solaire dans une scène de pesée sur un document plus ancien : le linceul d'Amenemheb dit Meh (Louvre N 3097) remontant à la XVIII$^{e}$ dynastie. Là, le dieu apparaît surmonté de deux déesses Maât reposant sur un socle biseauté *mꜣʿ* (*maâ*). La scène de la pesée jouxte un texte disposé sous forme de tableau où l'on peut notamment lire la mention « Je n'ai pas fait le mal » caractéristique du chapitre 125.

De manière générale, la déclaration d'innocence adressée par le défunt aux quarante-deux juges s'inscrit dans le cadre architectural de la salle des deux Maât. Le texte comporte quarante-deux colonnes divisées chacune en deux parties qui sont séparées par la figuration des juges. Dans la première moitié du texte, toutes les colonnes débutent par l'interjection « Ô ! » suivie du nom respectif des quarante-deux juges ; dans la seconde moitié, elles commencent toutes par le même signe de négation introduisant une proposition par laquelle le défunt se défend d'avoir commis un crime spécifique. Sur le papyrus de Nou (British Museum EA 10477 – XVIII$^{e}$ dyn.), la mention « Je n'ai pas fait le mal » apparaît à la 1$^{re}$ colonne, tout comme sur le papyrus d'Any (British Museum EA 10470 – XIX$^{e}$ dyn.). La différence sur ce dernier manuscrit réside dans le traitement plus élaboré de la salle des deux Maât qui contient, outre la représentation des deux déesses, la petite scène de pesée du cœur (déjà évoquée), la figuration de Thot dessinant une plume (symbole de Maât) qui constitue une allusion à la justification du défunt et la représentation de celui-ci devant Osiris.

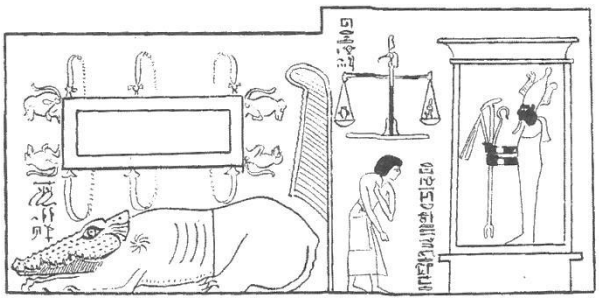

**Figure 5 : La Dévoreuse figurant à la suite du chapitre 125 du *Livre des Morts* et à côté de la scène de pesée surmontée du chapitre 30 du *Livre des Morts* (papyrus de Nebqed).**
D'après S. QUIRKE, *Going out in Daylight – prt m hrw. The Ancient Egyptian Book of the Dead. Translation, Sources, Meanings*, Londres, 2013, p. 269.

Le papyrus de Nebqed conservé au musée du Louvre (N 3068) est attribué aux règnes de Thoutmosis IV ou Amenhotep III. Il contient une représentation de la salle des deux Maât à l'aspect légèrement différent mais de structure identique pour le texte. Là encore, la 1re colonne présente le même contenu ; à l'opposé, la 42e colonne indique « Je n'ai pas fait de mensonges dans la Place de Vérité ». Souhaitons au défunt qu'il dise vrai, car immédiatement à la suite figure la Dévoreuse qui semble attendre son heure, sagement couchée au pied de la salle (**fig. 5**). Compte tenu de la datation du papyrus, légèrement antérieure à celle du manuscrit de Nakht (voir *supra*), il pourrait s'agir de la plus ancienne figuration connue de la Dévoreuse : monstre au service de la Maât (comme le souligne la présence de la plume reproduite immédiatement derrière elle), elle est surmontée ici d'un lac de feu appartenant à l'iconographie du chapitre 126 et suivie d'une scène de pesée du cœur associée au texte du chapitre 30. Contrairement au papyrus d'Any qui sépare les chapitres 30 et 125, le papyrus de Nebqed les réunit et semble placer la représentation de la Dévoreuse en facteur commun.

Dans ces deux chapitres du *Livre des Morts*, le point de vue adopté est celui du défunt confronté au jugement. Il en va autrement dans le *Livre des Portes* qui vise essentiellement à dépeindre la réalité de l'Au-delà identifié au monde souterrain traversé par le dieu solaire durant les douze heures de son parcours nocturne. La composition du *Livre des Portes* comprend donc douze divisions séparées par des portes, d'où sa dénomination moderne. La scène du jugement apparaît au niveau de la 5e porte. La tombe d'Horemheb, dernier souverain de la XVIIIe dynastie, en livre la plus ancienne attestation reproduite sur la paroi du fond de la salle du sarcophage dont le décor, en grande partie inachevé, est resté à l'état de dessin préparatoire (**fig. 6**). Si CHAMPOLLION ignorait ce tombeau découvert au début du XXe siècle, il avait pu contempler l'exemplaire figurant dans la tombe de Ramsès VI (XXe dyn.) et en faire réaliser une reproduction publiée dans ses *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* (**fig. 7**).

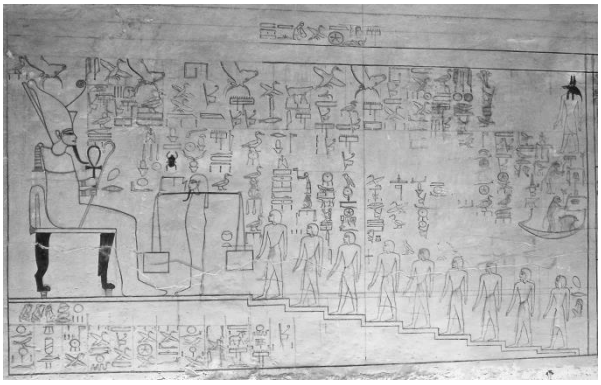

**Figure 6 : Scène du jugement du *Livre des Portes* dans la tombe d'Horemheb (KV 57).**
© Fl. MAURIC-BARBERIO.

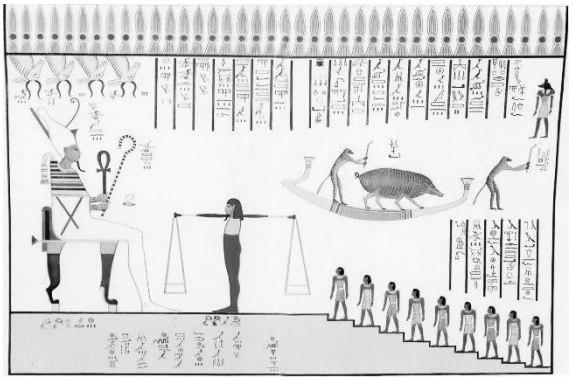

**Figure 7 : Scène du jugement du *Livre des Portes* dans la tombe de Ramsès VI.**
D'après J.-Fr. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* III, 1835-1845, pl. CCLXXII.

On y voit le dieu Osiris trônant sur une estrade, un porteur de balance face à lui. Les plateaux vides de la balance indiquent que le jugement a déjà eu lieu. Il n'est pas question ici de

soupeser le mérite individuel d'un défunt en particulier mais de montrer Osiris dans son rôle de juge. La séparation entre justifiés et condamnés est acquise. Les personnages se tenant sur les marches devant le dieu sont désignés comme des bienheureux (*akhou*), ce qui implique nécessairement qu'ils aient passé avec succès l'épreuve du jugement. Quant aux condamnés, ils ne sont pas représentés mais mentionnés en tant qu'ennemis sous les pieds d'Osiris dans l'inscription apparaissant sur l'estrade. Précisons que les textes de la scène du jugement sont notés en écriture cryptographique, la plupart des signes n'étant pas employés avec leur valeur habituelle.

À droite de l'image, un motif étrange figure dans une barque : un babouin bâtonnant un porc, doublé d'un second singe armé d'un bâton situé à l'extérieur de l'embarcation. Incomplète dans la tombe de Ramsès VI, la légende du singe reproduite dans la barque peut être reconstituée d'après la version d'Horemheb (**fig. 8**). Le texte se lit : « Il fait recracher l'Avaleur ». Ce nom qui désigne le porc dérive également du verbe *ʿm* (*âm*) (voir *supra*), mais il n'est pas question ici de la Dévoreuse. La compréhension de ce passage repose sur différents mythes qu'il nous faut exposer. Depuis les *Textes des Sarcophages* datant du Moyen Empire, on sait que le dieu Seth peut s'incarner dans la figure d'un porc : c'est sous cette forme qu'il a blessé l'œil d'Horus qui sera ensuite soigné par Thot. Par ailleurs, les périodes d'invisibilité des astres sont souvent expliquées par le fait qu'ils sont avalés. Dans le cas de la lune, il existe plusieurs interprétations mythiques à ses différentes phases. Ainsi, le démembrement du corps d'Osiris par Seth en quatorze morceaux est assimilé aux quatorze jours de sa phase décroissante. Cependant, le phénomène peut également résulter de l'ingestion de la lune par Seth, tandis que la phase croissante serait à l'inverse causée par sa régurgitation. Dès lors, il est permis de voir dans la scène du *Livre des Portes* une figuration de Thot faisant recracher à Seth ce qu'il a avalé, c'est-à-dire la lune qui, ainsi restituée, pourra à nouveau perpétuer son cycle. Dans le *Livre des Portes*, le jugement n'est donc pas traité comme dans le *Livre des Morts* à l'échelle individuelle. Son enjeu est plus grand et sa portée mythique : la condamnation des ennemis inclut celle du dieu Seth et assure par là même le maintien de l'ordre cosmique.

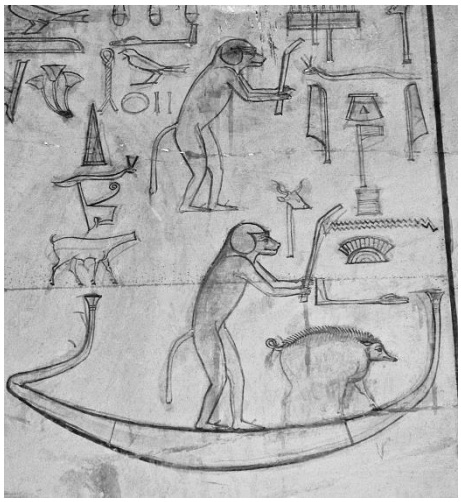

**Figure 8 : Le porc et le singe dans la barque. Détail de la scène du jugement dans la tombe d'Horemheb (KV 57).**
© Fl. Mauric-Barberio.

Un lien subtil entre le *Livre des Morts* et le *Livre des Portes* peut cependant être entrevu dans la tombe d'Horemheb. En effet, on observe que la salle du sarcophage, dont la paroi du fond est entièrement consacrée à la reproduction de la scène du jugement du *Livre des Portes*, se trouve introduite par un passage de porte où figurent, pour la première fois dans un hypogée royal, deux déesses Maât en vis-à-vis. Difficile dans ce contexte de ne pas songer à la salle des deux Maât du chapitre 125 du *Livre des Morts* où se tient le jugement…

## Bibliographie sélective

### Généralités

J. ASSMANN, *Mort et Au-delà dans l'Égypte ancienne*, traduction française, Monaco, 2003.

E. HORNUNG, *Les Textes de l'Au-delà dans l'Égypte ancienne*, traduction française, Monaco, 2007.

C. SEEBER, *Untersuchungen zur Darstellung des Totengerichts im Alten Ägypten*, MÄS 35, 1976.

J. YOYOTTE, « Le jugement des morts dans l'Égypte ancienne », *Le jugement des morts, Sources Orientales* 4, 1961, p. 15-80.

### *Livre des Morts*

H. GABER, « Deux variantes de la scène de la psychostasie (chapitres 30 et 125 du *Livre des Morts*) », *RdE* 60, 2009, p. 1-16.

S. QUIRKE, *Going out in Daylight – prt m hrw. The Ancient Egyptian Book of the Dead*. *Translation, Sources, Meanings*, Londres, 2013.

J.H. TAYLOR (éd.), *Journey through the afterlife. Ancient Egyptian Book of the Dead* [Catalogue de l'exposition au British Museum], Londres, 2010.

De nombreuses photos des manuscrits conservés au British Museum sont accessibles sur internet en consultant le site du musée et en indiquant le numéro d'inventaire (Museum Number) dans les options de recherches (Advanced search options). Exemple pour le papyrus d'Any :
https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/search.aspx?museumno=10470

### *Livre des Portes*

C. MANASSA, « The Judgement Hall of Osiris in the Book of Gates », *RdE* 57, 2006, p. 109-150.

P. VERNUS, « Des cochons pour Sakhmis ! À propos du porc comme animal sacrificiel », dans Chr. ZIVIE-COCHE, I. GUERMEUR (éd.), *« Parcourir l'éternité ». Hommages à Jean Yoyotte* II, *BEHE* 156, 2012, p. 1059-1074.

## *La statue de Karômama, un chef-d'œuvre méconnu*

**Florence GOMBERT-MEURICE**
Égyptologue, conservatrice au musée du Louvre

Conférence du samedi 2 novembre 2019
Faculté de Médecine et de Pharmacie – La Tronche

La statue de Karômama conservée au Louvre, célèbre pour sa beauté et pour avoir été admirée et rapportée par Jean-François CHAMPOLLION, produit, comme souvent les chefs d'œuvre, un effet d'éblouissement auprès des chercheurs. Toute suffisante par sa grâce et la technologie de sa mise en œuvre exceptionnelle, elle a surtout été étudiée sous cet angle et peu comme un objet archéologique qu'elle est pourtant. Une reprise plus archivistique, historique et iconographique permet cependant de comprendre son apparence autrement. C'est à cette redécouverte d'un chef d'œuvre que s'est focalisée la conférence.

## *Les dieux égyptiens dans la culture geek*

**Arnaud QUERTINMONT**
Conservateur du département Égypte / Proche-Orient, Musée royal de Mariemont (Belgique)

Conférence du samedi 7 décembre 2019
Faculté de médecine et pharmacie – La Tronche

**INFORMATION**

En raison du mouvement social contre la réforme des retraites,
les trains du conférencier ont été annulés.
Devant l'impossibilité de trouver d'autres moyens
de locomotion financièrement envisageables
la conférence a été ***annulée***.

Nous l'avons **reprogrammée**
le **samedi 14 novembre 2020** à **15h**.
Le lieu sera communiqué ultérieurement.

# *« Moi, Inhermosé, grand-prêtre d'Onouris »*

**Bernard MATHIEU**
Professeur d'égyptologie, Université Montpellier 3 et Président de l'ADEC

Conférence du samedi 11 janvier 2020
Archives départementales de l'Isère – Grenoble

Par le biais de l'autobiographie, genre « littéraire » abondamment représenté dans l'Ancienne Égypte, depuis l'Ancien Empire jusqu'à l'époque ptolémaïque, le défunt s'adresse aux générations futures. Il s'agit pour lui, dans cette « *self-presentation* », d'appeler l'attention des vivants pour que perdure le souvenir de son nom et son expérience de vie. Corrélativement, les vivants pourront espérer bienveillance et protection de la part du défunt dont ils auront ainsi écouté et prolongé la parole.

Parmi les Égyptiens de l'Antiquité qui ont tenu à capter l'intérêt de la postérité figure un certain Inhermosé, dont le nom, qui signifie « (le dieu) Onouris a été enfanté », peut se transcrire aussi « Anhourmès » ou « Onourismès ». Un peu oublié aujourd'hui, il faut l'avouer, ce personnage aurait accompli une brillante carrière militaire à la XIX^e^ dynastie, sous le règne de Ramsès II, avant d'être promu « premier prophète » d'Onouris, le dieu majeur de la cité de This, métropole du VIII^e^ nome de Haute-Égypte. Cette promotion sacerdotale lui fut accordée par Mérenptah, le fils et successeur de Ramsès II.

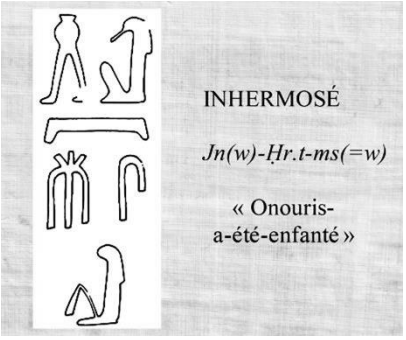


**Figure 1 : Nom Inhermosé.**
© B. MATHIEU.

Inhermosé est connu principalement par trois statues, dont une statue-cube naophore en granite (Caire CG 582) et, surtout, par sa sépulture située non loin de This, sur le site nommé actuellement Nag al-Mashayekh, l'ancienne « Béhédet orientale », devenue ensuite la « Lepidotonpolis » des Grecs.

Si cette tombe rupestre peut paraître relativement modeste par ses dimensions, elle présente un intérêt exceptionnel dans la mesure où elle recèle la plus longue autobiographie ramesside connue à ce jour : un texte de soixante-et-onze colonnes, adressé à « tous ceux qui réciteront ce que j'ai écrit », dit Inhermosé lui-même, et accompagné d'une belle scène dans laquelle le défunt tend un bouquet à son épouse Sekhmet-néfret. Cette dernière, chanteuse d'Amon-Rê, était également attachée au culte de la déesse-lionne Méhyt, parèdre d'Onouris dans le temple de Nag al-Mashayekh.

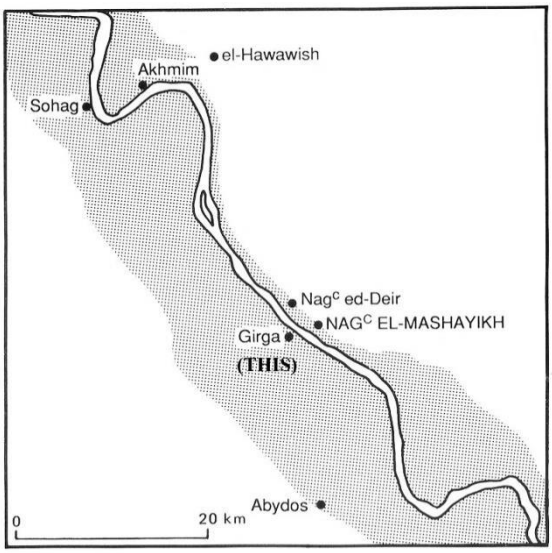


**Figure 2 : Localisation de Nag al-Mashayikh.**

Outre son exceptionnelle longueur, l'autobiographie d'Inhermosé se signale par sa dimension authentiquement littéraire. Le trait le plus remarquable de cette composition est la présence de l'anaphore du pronom *jnk*, « J'étais (quelqu'un de)… », répétée quatre-vingt-sept fois, un procédé qui rappelle, en l'amplifiant considérablement, celui qui était déjà à l'œuvre dans l'autobiographie d'un certain Antef fils de Sénet, datée du Moyen Empire (stèle BM EA 581).

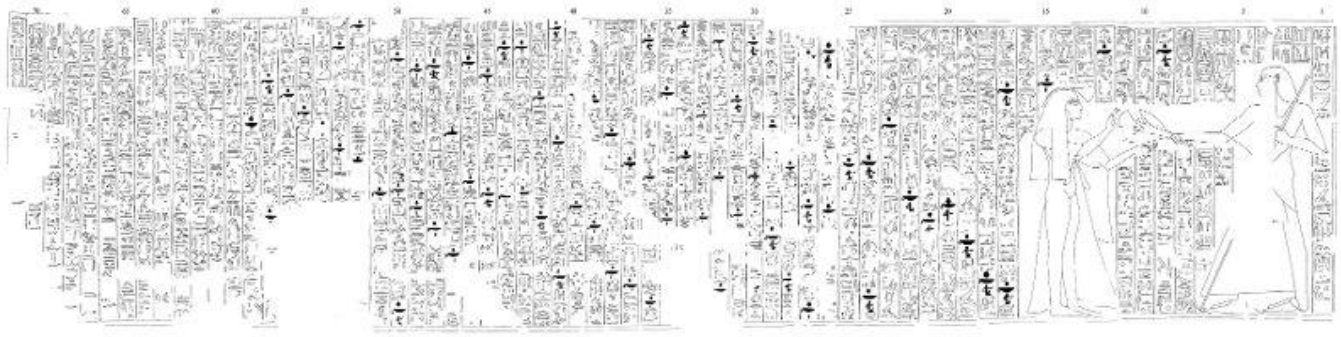

**Figure 3 : Les 87 répétitions du pronom *jnk*.**

Plusieurs passages du texte d'Inhermosé font référence à des « classiques », sans qu'on puisse nécessairement parler de citations. On retrouve ainsi des échos à l'*Enseignement d'un homme à son fils* (col. 33-35), aux *Plaintes du Paysan* éloquent (col. 40, 51, 54), deux œuvres célèbres du Moyen Empire, ou aux *Lamentations d'Ipouour* (col. 18, 38), composées probablement à la XVIII^e^ dynastie. Mais les traits les plus remarquables, peut-être, sont les métaphores originales (col. 18, 41, 50), peu ou pas attestées ailleurs, ainsi que les emprunts, parfois surprenants, à la phraséologie royale (col. 38).

Malgré son intérêt évident, l'autobiographie d'Inhermosé n'a jamais fait l'objet, à notre connaissance, d'une traduction française. Il paraissait utile, en conséquence, de la faire connaître au public francophone. En voici quelques extraits.

(1) Le scribe royal et scribe des recrues du seigneur du Double-Pays, le grand des voyants de Rê à This, prêtre *imy-iset* de Chou et Tefnout, le premier prophète d'Onouris, Inhermosé (justifié), qui prie (5) pour les fêtes-*sed* et pour la santé de son Horus [1], le seigneur du Double-Pays Baenrê Méryamon, le seigneur des couronnes Mérenptah Hotephermaât (doué de vie comme Rê pour l'éternité-*djet*), dit :

J'étais quelqu'un de compétent encore enfançon,
(10) expérimenté encore nouveau-né,
quelqu'un de docte encore nourrisson,
expérimenté encore jouvenceau.

J'étais un jouvenceau assidu à l'école,
sans m'y disperser, (15) qui n'avait qu'à voir pour trouver.
J'étais quelqu'un (16) d'apprécié de son Horus et d'utile à son dieu,
sans me lasser (17) d'être utile à leur personne.

[1] Désignation du roi.

J'étais quelqu'un de valeureux (18) dans la hauteur céleste comme sur terre [2],
sans fatigue de ma part à la perspective de déplacements
aussi nombreux que les rotations d'un tour de potier [3]. (…)

J'étais un enchantement pour mes gens, (22) un protecteur de mes subordonnés,
depuis que le roi avait renforcé ma position de courtisan.
J'étais un prêtre de Maât que Chou avait choisi [4],
emplissant son Trésor et ses enclos à céréales (23) qui débordaient. (…)

(34) J'étais quelqu'un de rigoureux, à la parole droite (?),
sans inclination pour les propos criminels.
J'étais quelqu'un de réservé, au bon comportement,
longanime, aimant […

J'étais quelqu'un…],
(35) qui s'unissait à celui qui n'avait rien.
J'étais l'ami de celui à la nature pacifique,
mais haïssant le discoureur et l'échauffé. (…)

J'étais quelqu'un qui sauvait celui qui sombrait […],
et qui donnait des aliments [à qui était dans] le besoin.
J'étais le protecteur (37) du nécessiteux
et le répondant de la veuve dépouillée de ses biens.

J'étais un père pour qui n'avait pas [de père],
une mère pour les enfants, un sauveur des petits.
J'étais une nourrice pour (38) ma famille,
l'ayant placée sur la bonne voie.

J'étais un berger pour mes [gens] [5],
quelqu'un qui les préservait de toute souffrance.
J'étais un capitaine pour mon personnel,
(39) avisé et zélé pour leurs affaires. (…)

J'étais quelqu'un qui prêtait attention (*maâou*) au pauvre [6],
et qui faisait ce qui sortait de sa bouche [7].
J'étais quelqu'un qui se réjouissait des paroles de vérité (*maât*),
car c'est mon abomination qu'entendre des mensonges.

(41) J'étais quelqu'un qui avait accompli la *maât* sur terre

---

[2] C'est-à-dire dans l'espace sacré comme dans les fonctions non sacerdotales.

[3] Écho possible des *Lamentations d'Ipouour* 2, 8 : « *Inimaginable, le pays fait des rotations comme un tour de potier* ».

[4] Allusion probable à une procédure oraculaire consistant à interroger le dieu Onouris-Chou dans son temple de This.

[5] Sur le motif du dieu ou du roi berger de l'humanité, rapprocher par exemple l'inscription de la base de l'obélisque nord d'Hatchepsout, l. 4 : « (Hatchepsout) *qu'il* (= Amon) *a choisi(e) comme gardien de l'Égypte et protectrice de l'élite et du peuple* ».
Dans les *Lamentations d'Ipouour* 12, 1 : « *On dit qu'il* (= le créateur) *est le berger de tout le monde et qu'il n'est pas de mal dans sa conscience ; mais bien restreint est son bétail, quand il a passé le jour à (le) rassembler* ».

[6] L'expression « prêter attention » pourrait être un souvenir des *Plaintes du Paysan éloquent*, B1 62-63 : « *Et ce paysan passa une période de dix jours à se plaindre auprès de ce Nemtynakht, sans que celui-ci y prêtât la moindre attention* ».

[7] C'est-à-dire qui mettait ses actes en conformité avec ses paroles, ou qui comblait les attentes du pauvre.

autant de fois qu'il y a de boucles sur la tête.
J'étais quelqu'un à la voix droite (*maâou*) dans toutes les positions que j'occupai,
le jour de rendre un jugement.

J'étais un scribe digne d'être flatté,
(42) un magistrat digne d'être vanté.
J'étais quelqu'un d'efficient, bénéficiant d'un renom parfait,
sans faute dans la Maison royale.

J'étais aimé du peuple, des discours
duquel (43) les gens jubilaient.
J'étais bras ouverts pour le démuni,
afin de faire vivre celui qui était épuisé.

J'étais quelqu'un qui déplorait le malheur,
soucieux de celui qui était effondré.
(44) J'étais attentif au cri de l'orpheline,
réalisant tous ses désirs.

J'étais quelqu'un qui redressait le nouveau-né plongé dans la peine,
mettant un terme à [sa tristesse] (45) et séchant ses larmes.
J'étais quelqu'un qui jettait à bas la lamentation
de la femme de celui-là [8], en proie à de multiples difficultés. (…)

J'étais quelqu'un qui choyait la veuve qui avait été dépouillée
et donnait des vêtements à celui qui était nu.
J'étais quelqu'un qui jugeait les deux parties qui étaient furieuses
de manière à les laisser repartir (49) en paix.

J'étais quelqu'un qui pacifiait les deux frères en dispute,
et qui lavait leurs fautes par mon délibéré.
J'étais quelqu'un qui chassait la souffrance éprouvée par autrui,
qui rendait la gaieté (50) à qui était dans l'affliction.

J'étais quelqu'un qui nourrissait l'enfançon mendiant
jusqu'au jour venu de son envol. (…)

J'étais quelqu'un qui s'appuyait sur Chou fils de Rê,
sans jamais me livrer à un autre dieu [9].

---

[8] C'est-à-dire la femme d'un défunt, la veuve.
[9] Litt. « et je ne m'enfuyais pas vers un autre dieu ».

## Indications bibliographiques


Ph. COLLOMBERT, « La topographie divine d'Anhourmès à Nag' al-Mashayekh », *RdE* 68, 2017-2018, p. 223-226.

E. FROOD, *Biographical Texts from the Ramessid Egypt, WAW* 26, 2007, p. 107-116 et fig. 6 (n° 18).

H. KEES, « Die Laufbahn des Hohenpriesters Onhurmes von Thinis », *ZÄS* 73, 1937, p. 77-90.

K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical* VII, Oxford, 1989, 226, 1 - 232, 2.

K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions. Translated and Annotated Translations* IV. *Merenptah and the Late Nineteenth Dynasty*, Oxford, 2003, p. 108-109.

A. MARIETTE-BEY, *Monuments divers recueillis en Egypte et en Nubie*, Paris, 1872, p. 26-27 et pl. 78.

B. OCKINGA, Y. AL-MASRI, *Two Ramesside Tombs at El Mashayikh,* Part. 1. *The Tomb of Anhurmose – The Outer Room*, Sydney, 1988, p. 31-47 et pl. 18-31.

B. OCKINGA, Y. AL-MASRI, *Two Ramesside Tombs at El Mashayikh*, Part. 2. *The Tomb of Anhurmose – The Inner Room and the Tomb of Imiseba*, Sydney, 1990, p. 1-32.

Chl. RAGAZZOLI, *Scribes. Les artisans du texte en Égypte ancienne (1550-1000)*, Paris, 2019, p. 460-463.

P. VERNUS, « Deux métaphores trahissant une élaboration littéraire », dans H.-W. Fischer-Elfert, R.B. Parkinson (éd.), *Studies on the Middle Kingdom. In Memory of D. Franke, Philippika* 41, 2013, p. 229-235.


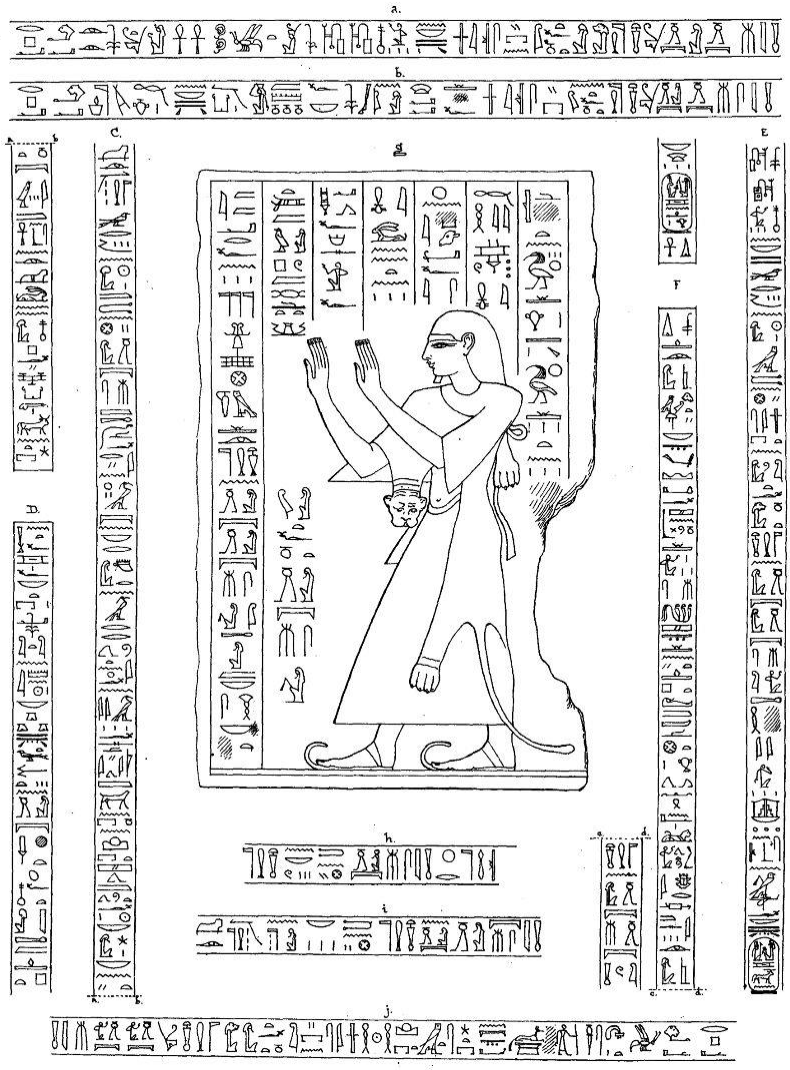

**Figure 4 : Extraits des textes hiéroglyphiques inscrits dans la tombe d'Inhermosé.**
D'après A. MARIETTE, *Monuments divers…*, Paris, 1872, pl. 78.

## *Mourir puis revivre dans l'Égypte antique : dislocation et reconstitution des éléments composant la personne*

**Christine CARDIN**
Égyptologue

Conférence du samedi 14 Mars 2020
Archives départementales de l'Isère – Grenoble

**INFORMATION**

En raison de la pandémie de SARS-CoV 2
et des mesures de sécurité sanitaires prises en conséquence,
la conférence a été ***annulée***.

Nous l'avons **reprogrammée**
le **samedi 10 avril 2021** de **14h à 16h30**
Le lieu sera communiqué ultérieurement.

## *La notion d'esclavage en Égypte ancienne*

**Juan Carlos MORENO GARCIA**
Égyptologue, directeur de recherche au CNRS – Paris IV

Conférence du mercredi 1er avril 2020
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Grenoble

**INFORMATION**

En raison de la pandémie de SARS-CoV 2
et des mesures de sécurité sanitaires prises en conséquence,
la conférence a été ***annulée***.

Nous essaierons, dans la mesure du possible,
de la reprogrammer à une date ultérieure.

## *La danse en Égypte ancienne*

**Céline VILLARINO**
Égyptologue

Conférence du samedi 16 mai 2020
Faculté de médecine et de pharmacie – La Tronche

**INFORMATION**

En raison de la pandémie de SARS-CoV 2
et des mesures de sécurité sanitaires prises en conséquence,
la conférence a été ***annulée***.

Nous l'avons **reprogrammée**
le **mercredi 20 janvier 2021** à **18h**
à l'Hôtel de ville de Grenoble (salon d'honneur).

## 4e RENCONTRE ÉGYPTOLOGIQUE – Samedi 3 octobre 2020

Mercure Alpotel – 12 Bd Maréchal Joffre – GRENOBLE

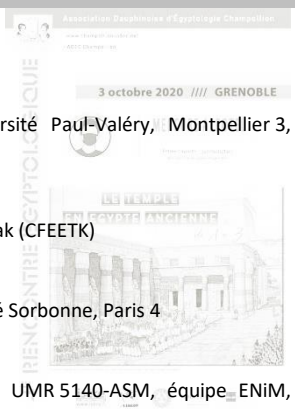


9h30 : ***Architecture et construction du temple égyptien***
**Franck MONNIER**, ingénieur architecte, membre associé de l'équipe ENiM, UMR 5140-ASM, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, co-créateur et co-éditeur de la revue scientifique en ligne *The Journal of Ancient Egyptian Architecture*

11h : ***Retrouver l'image des temples***
**Jean-Claude GOLVIN**, architecte, ancien directeur du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak (CFEETK)

14h : ***Le rôle du temple égyptien dans la production et le stockage des biens***
**Julie MASQUELIER-LOORIUS**, ingénieure de recherche au CNRS, UMR 8167-Orient & Méditerranée, Université Sorbonne, Paris 4

15h : ***Qu'est-ce qu'un temple de millions d'années ? L'exemple du Ramesseum***
**Gwénaëlle RUMELHARD LE BORGNE**, doctorante en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, UMR 5140-ASM, équipe ENiM, membre de la Mission Archéologique Française de Thèbes-Ouest (MAFTO)

16h30 : ***La rencontre entre l'homme et le dieu au sein du temple***
**Philippe COLLOMBERT**, professeur ordinaire d'égyptologie, Université de Genève

## LIEU À DÉFINIR ULTÉRIEUREMENT *

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 à 15h

***Les dieux égyptiens dans la culture geek***
**Arnaud QUERTINMONT,** conservateur du département Égypte / Proche-Orient, Musée royal de Mariemont (Belgique)

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2020 à 15h

***Hatshepsout, la reine-pharaon***
**Florence MARUÉJOL**, docteur en égyptologie

SAMEDI 9 JANVIER 2021 à 16h (précédée de l'AG à 14h30)

***La jouvencelle et le crocodile. Quelques autobiographies de l'Égypte tardive***
**Bernard MATHIEU,** professeur d'égyptologie**,** Université Paul-Valéry, Montpellier 3, UMR 5140-ASM, équipe ENiM, et Président de l'ADEC

SAMEDI 6 MARS 2021 à 15h

***Salvolini, un disciple de Jean-François Champollion***
**Silvia EINAUDI**, docteur en égyptologie

SAMEDI 10 AVRIL 2021 de 14h à 16h30

***Mourir puis revivre dans l'Égypte antique : dislocation et reconstitution des éléments composant la personne***
**Christine CARDIN**, égyptologue

SAMEDI 29 MAI 2021 à 15h

***Sphinx, griffons et autres hybrides de l'Égypte ancienne***
**Hélène BOUILLON**, conservatrice du patrimoine, Musée du Louvre-Lens

helloasso

!! NOUVEAU !!

Payez directement en ligne via HelloAsso :

https://www.helloasso.com/associations/association-dauphinoise-d-egyptologie-champollion

## HÔTEL DE VILLE DE GRENOBLE (SALON D'HONNEUR) *

11 boulevard Jean Pain – GRENOBLE

MERCREDI 20 JANVIER 2021 à 18h

***La danse en Égypte ancienne***
**Céline VILLARINO**, égyptologue

MERCREDI 7 AVRIL 2021 à 18h

***Les momies animales au Synchrotron***
**Camille BERRUYER**, doctorante en archéozoologie, Université Lumière, Lyon 2, UMR 5133-ArchéOrient et ESRF de Grenoble

* En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les conférences seront susceptibles de se dérouler en distanciel.
Vous serez tenu informé de tout changement de lieu.

# *Programme des séminaires d'égyptologie 2020-2021*

Infos complémentaires
sur le site :
**www.champollion-adec.net**

Minimum : 15 personnes | Maximum : 40 personnes

Dans le cadre d'un **partenariat avec réciprocité**, ce programme est ouvert également aux **adhérents du Cercle Victor Loret de Lyon** aux **mêmes conditions tarifaires** que celles proposées aux membres de l'ADEC.

## 1. SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

***Le Prédynastique :***
***l'émergence des inégalités, du pouvoir politique, de la royauté et de l'État en Égypte***
**Béatrix MIDANT-REYNES**, directrice de recherche au CNRS, UMR 5608-TRACES, Université Jean-Jaurès, Toulouse 2

## 2. SAMEDI 6 FÉVRIER 2021

***Le harem des pharaons***
**Marine YOYOTTE**, docteur en égyptologie, membre associée de l'équipe Mondes pharaoniques, UMR 8167-Orient & Méditerranée, Université Sorbonne, Paris 4

## 3. SAMEDI 27 FÉVRIER 2021

***La XIII^e^ dynastie***
**Julien SIESSE**, docteur en égyptologie, documentaliste scientifique, département des Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre

## 4. SAMEDI 27 MARS 2021

***La tombe de Sennéfer***
**Gwenaëlle RUMELHARD LE BORGNE**, doctorante en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, UMR 5140-ASM, équipe ENiM, membre de la Mission Archéologique Française de Thèbes-Ouest (MAFTO)

## 5. SAMEDI 5 JUIN 2021

***Les nomes ou provinces égyptiennes***
**Romain FERRÈRES**, docteur en égyptologie, collaborateur scientifique du programme technologique VÉgA, LabEx ARCHIMEDE, Montpellier

## 6. SAMEDI 19 JUIN 2021

***Médecine pharaonique : le point sur le sujet en 2021***
**Marie-Christine GRABER**, médecin-anesthésiste et doctorante en égyptologie, Université Jean Moulin, Lyon 3, UMR 5189-HiSoMA

## INFORMATIONS PRATIQUES

### TARIFS

- Béatrix MIDANT-REYNES **28 €**
- Marine YOYOTTE **28 €**
- Julien SIESSE **28 €**
- Gwenaëlle RUMELHARD LE BORGNE **28 €**
- Romain FERRÈRES **28 €**
- Marie-Christine GRABER **28 €**

***NB***
Les personnes qui ont choisi
de **récupérer sur l'année 2020-2021**
les **sommes versées pour le/les séminaires annulé** (M.-Chr. GRABER) **ou non suivi via Skype** (Fl. DOYEN),
peuvent **déduire directement**
**28 € ou 56 €** de leur(s) règlement(s).

➢ **Forfait 6 séminaires** : **150 €** (au lieu de 168 €) avec possibilité de 3 versements de 50 €.

Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules, ou à la totalité (légère remise sur le prix total détaillé), avec dans ce dernier cas, un échelonnement envisageable des paiements : 3 chèques, remis à l'inscription et encaissés en début de chaque trimestre.

**HORAIRES** : de **9h30 à 17h30** avec pause déjeuner de +/- 2 heures (soit **6h de séminaire**).

### LIEU *

**6 bis, Bd Gambetta à Grenoble.**
Tram A ou B, arrêt « Alsace Lorraine ».

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent parvenir – au moins pour le premier séminaire – d'ici la fin septembre 2020, ou au plus tard directement lors de la Rencontre Égyptologique à Grenoble, le 3 octobre prochain, auprès de :

**Mme Dominique TERRIER** : **28 rue Georges Maeder – 38170 Seyssinet-Pariset**

(avec le coupon-réponse et un/les chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'ADEC correspondant au montant de votre inscription).

helloasso

!! NOUVEAU !!
Inscrivez-vous et payez directement en ligne via HelloAsso :
https://www.helloasso.com/associations/association-dauphinoise-d-egyptologie-champollion

* En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les séminaires seront susceptibles de se dérouler en distanciel.
Vous serez tenu informé de tout changement de lieu.

## CIVILISATION (UIAD) — Professeur : Karine MADRIGAL

Lieu : Université Inter-Âges (UIAD), 2 square de Belmont – 38000 GRENOBLE. *

- **INITIATION À L'ÉGYPTE ANTIQUE** (19h30) **119 € / an**

Découverte de la civilisation égyptienne antique au détour de ses pratiques religieuses, funéraires, mais aussi de sa vie quotidienne et des institutions.

*Ce cours s'adresse aux personnes n'ayant aucune notion en égyptologie.*

(Réf H04) **Lundi**, tous les 15 jours, de **9h à 10h30**. **1er cours le lundi 28 septembre 2020.**

- **HISTOIRE DE L'ÉGYPTE ANTIQUE** (19h30) **119 € / an**

Année consacrée à l'étude des différents règnes du Moyen Empire et du début du Nouvel Empire.

*Ce cours s'adresse à des personnes ayant déjà quelques connaissances en égyptologie.*

(Réf H01) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 11h à 12h30**. **1er cours le lundi 28 septembre 2020.**

- **HISTOIRE DE L'ÉGYPTOLOGIE** (19h30) **119 € / an**

Cours dédié à l'étude des différents personnages qui ont marqué la discipline égyptologique depuis le XIXe siècle.

*Ce cours ne nécessite pas de connaissances particulières en égyptologie.*

(Réf H07) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 9h à 10h30. 1er cours le lundi 5 octobre 2020.**

- **ARCHITECTURE FUNÉRAIRE : ÉTUDE DES TOMBES** (19h30) **119 € / an**

Cours thématique pour découvrir l'univers des tombes égyptiennes. Il s'agira d'étudier les pratiques funéraires du Moyen Empire, ainsi que le décor des tombes de particuliers datant de cette période.

*Ce cours s'adresse à des personnes ayant déjà quelques connaissances en égyptologie.*

(Réf H02) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 11h à 12h30**. **1er cours le lundi 5 octobre 2020.**

- **UN OBJET, UNE HISTOIRE** (19h30) **119 € / an**

Cours consacré à l'étude d'objets égyptiens « célèbres » du point de vue archéologique, historique et histoire de l'art. Chaque séance sera indépendante et traitera d'un objet différent. Cette année sera consacrée aux objets du Moyen Empire et du début du Nouvel Empire.

*Ce cours ne nécessite pas de connaissances particulières en égyptologie.*

(Réf H06) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 14h à 15h30. 1er cours le lundi 28 septembre 2020.**

## ÉPIGRAPHIE (UIAD) — Professeurs : Karine MADRIGAL (KM) et Gilles DELPECH (GD)

Lieu : Université Inter-Âges (UIAD), 2 square de Belmont – 38000 GRENOBLE. *

KM
- **STAGE D'INITIATION : DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES** (6h) **45 € le stage**

Découverte de la civilisation égyptienne au travers de son écriture hiéroglyphique : organisation d'un texte, compréhension d'un cartouche royal, découverte des noms de dieux et traduction simple.

*Ce stage de 4 séances consécutives s'adresse aux personnes n'ayant pas de connaissances en égyptologie.*

(Réf. X031) **Jeudi** de **10h30 à 12h. 1re séance le jeudi 21 janvier 2021**.

Séances suivantes les **28 janvier**, **4 février** et **25 février 2021**.

KM
- **ÉPIGRAPHIE – Débutant 1** (19h30) **Cycle de 4 ans** **139 € / an**

Découverte de l'écriture hiéroglyphique et de ses principes de base : signes, sens de lecture... Travaux pratiques sur des textes simples : noms, dates, titulatures royales, phrases nominales.

(Réf H61) **Lundi**, tous les 15 jours, de **16h à 17h30**. **1er cours le lundi 28 septembre 2020.**

- **ÉPIGRAPHIE – Niveau 2**

*Pas de cours cette année.*

GD • **ÉPIGRAPHIE – Niveau 3** (19h30) **139 € / an**

Approfondissement des règles grammaticales avec exercices et travaux pratiques (1re partie).

(Réf H63) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 17h30 à 19h**. **1er cours le lundi 28 septembre 2020.**

GD • **ÉPIGRAPHIE – Niveau 4** (19h30) **139 € / an**

Approfondissement des règles grammaticales avec exercices et travaux pratiques (2e partie) ; découverte des pseudo-participes, participes et formes relatives.

Application et validation des connaissances acquises (traduction, analyse et interprétation) : inscriptions du Ouadi el-Houdi sous Sésostris Ier.

(Réf H64) **Lundi**, tous les 15 jours, **de 17h30 à 19h**. **1er cours le lundi 5 octobre 2020.**

GD • **ÉPIGRAPHIE – ATELIER A et B / Avancé 1 et 2** (19h30) **139 € / an**

Approfondissement des pseudo-participes, participes et formes relatives (suite et fin).

Application et validation des connaissances acquises (traduction, analyse et interprétation) : obélisque de la place Saint Jean de Latran à Rome (suite et fin) ; transport de la statue de Djéhoutihotep à Deir el-Bercheh.

(Réf. H65) **Lundi**, tous les 15 jours, de **14h30 à 16h**. **1er cours le lundi 28 septembre 2020 (Atelier A)** / **le lundi 5 octobre 2020 (Atelier B)**.

## ÉPIGRAPHIE (ADEC) — Professeur : Céline VILLARINO

Lieu : Maison des Associations, salle Verte – 38450 VIF. *

- **ÉPIGRAPHIE – Niveau 6** **160 € / an**

Révision et approfondissement des règles grammaticales à partir de textes simples. La traduction de textes permettra de mettre en pratique ses connaissances.

Nous finirons la traduction de la stèle d'Imenmès (Louvre C 286) et commencerons la traduction de la statue naophore d'Oudjahorresné (Vatican 158).

**Mardi**, tous les 15 jours, de **17h30 à 19h**. **1er cours le mardi 6 octobre 2020.**

## INSCRIPTIONS

Pour tous les cours

- **À l'UIAD à Grenoble** (2 square de Belmont) :
  le jeudi 17 septembre 2020 (de 14h à 16h30 pour la civilisation et l'épigraphie) ;
- **À la 4e Rencontre Égyptologie à Grenoble** (hôtel Mercure Alpotel, 12 boulevard Maréchal Joffre) :
  le samedi 3 octobre 2020 de 9h à 18h (les 3 professeurs seront présents).
- **Contactez-nous sur notre site web ou page Facebook :** www.champollion-adec.net || ADEC Champollion

***NB***

- Aux tarifs des cours dispensés à l'UIAD, il convient d'ajouter **65 € d'adhésion obligatoire à l'UIAD**
- Aux tarifs des cours dispensés par l'ADEC, il convient d'ajouter **25 € d'adhésion obligatoire à l'ADEC**.

* En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les cours de civilisation et d'épigraphie seront susceptibles de se dérouler en distanciel. Vous serez tenu informé de tout changement de lieu.

www.champollion-adec.net

Avec l'aimable soutien de :

Bulletin distribué gratuitement aux adhérents de l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion

Code ISSN 1961-3040